



À BIOT, LES SENIORS ONT LE SOURIRE !

P16

VIE COMMUNALE

Tout sur votre commune sur www.biot.fr

P 5

SOCIAL

À Biot, les seniors ont le sourire !

P 16

ENVIRONNEMENT

Le plan local d'urbanisme : bientôt l'enquête publique

P 40

EDITO EDITO DU MAIRE



Chers Amis Biotois,

J'espère que l'été vous a été profitable, dépaysant, reposant ou sportif, que vous avez pleinement profité des nombreuses animations festives et musicales et apprécié l'ouverture des commerces à l'Espace Saint-Philippe. Je vous rappelle aussi la décision courageuse du Préfet des Alpes-Maritimes, ayant entraîné la fermeture définitive et tant attendue de la décharge de la Glacière, le 17 juillet dernier.

Les congés d'été laissent à penser que notre ville connaît une douce somnolence bercée par les visites de nos estivants, mais ce n'est qu'une apparence, la saison étant opportune pour réaliser des travaux. Ainsi, les écoles ont reçu des aménagements de mise en conformité et de remise en état pour la sécurité de nos enfants. Le programme de réfection des chaussées, s'est quant à lui, poursuivi sur le chemin des Aspres, l'avenue des Fauvettes, le boulevard de la Source et le chemin de Roquefort. Ce dernier a de plus profité de la pose de 2 hydrants dans le cadre de la protection contre les incendies, du renforcement des canalisations d'eau potable, de l'enfouissement des réseaux télécom et de l'éclairage public.

C'est désormais le temps de la rentrée, professionnel ou scolaire, et de vous annoncer les moments forts et rendez-vous de ce second semestre 2009. Tout l'enjeu de cette rentrée est de continuer, inlassablement, à vous écouter, pour que le projet municipal que vous avez plébiscité se conjugue avec votre quotidien, au plus proche de vos préoccupations. Plus de proximité, cela reste l'une des priorités de notre mandat. Aussi, deux réunions publiques se tiendront le 27 octobre à Saint-Philippe et le 28 octobre au Centre Historique. Au cours de ces assemblées, nous serons à votre écoute et vous présenterons les prochains grands projets pour notre Ville de Biot : les travaux de rénovation du presbytère, la mairie annexe et les locaux de la police municipale, la médiathèque, le projet de vidéo-protection, le complexe sportif Pierre Bel, les plans pluriannuels de réfection des voiries, d'enfouissement des réseaux électriques et des containers, sans oublier bien sûr le projet phare de réaménagement du secteur des Bâchettes.

Vous pourrez également noter d'autres rencontres auxquelles vous êtes chaleureusement conviés, telles l'inauguration le 10 septembre du centre commercial Saint-Philippe et de l'ensemble des aménagements extérieurs (city stade, terrain de pétanque et jeux d'enfants), les deux jours de festivités dans la belle ville italienne de Vernante, jumelée avec Biot, les 12 et 13 septembre prochains, la matinée d'accueil des nouveaux résidents le 19 septembre ou encore le nettoyage d'automne de nos vallons. Vous pourrez découvrir ces programmes dans ce numéro et sur le site internet de la commune www.biot.fr.

Enfin, vous pourrez vous entretenir avec moi sans rendez-vous, samedi 26 septembre de 8h à 12h en mairie.

Bonne rentrée à tous !

Jean-Pierre DERMIT
Maire

Vice-président de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis

SOMMAIRE



À BIOT, LES SENIORS
ONT LE SOURIRE !
p 16

BIOT infos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Jean-Pierre DERMIT, Maire

Conception
Service communication

Rédaction
Service communication
Services Municipaux
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
www.traces-design.fr

Impression
Espace Graphic
Imprimé en 6500 exemplaires
sur du papier recyclé
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Couverture : Service
Communication
Remerciements
Associations biotoises
Services municipaux
Comité de relecture - Christiane



VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Le portail des métiers d'art de Biot	4
Tout sur votre commune sur www.biot.fr	5
Travaux dans le quartier de Saint Julien et dans les écoles de Biot	6
Opération façades : 12 ans déjà !	8
Du nouveau sur www.biot.fr • Enveloppes pré-affranchies de Biot	9
Changement d'adresse du Ministère Public d'Antibes	9
Extrait du Conseil Municipal du 25 juin 2009	10

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Une crêperie vraiment pas comme les autres	14
Un docteur en neurosciences biotois	15

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

À Biot les seniors ont le sourire !	16
Actions pour lutter contre l'isolement des personnes âgées	19
Mission de réinsertion réussie	20
Croix Rouge Française • Association Coup de Pouce	21
Journée Portes ouvertes à l'école de chiens guides d'aveugles	22

CULTURE, ART, ARTISANAT

Nuit électronique de Biot - 3 ^{ème} édition • Club Micro-informatique	23
Les Rendez-vous des bibliothèques	24
La rentrée des Ateliers	25
Espace des Arts et de la Culture • Soirée cinéma	26
Espace rythmes : école de batterie • La rentrée de l'Arlequino	27
Nouvelle rentrée - nouveau programme	27
Portraits : dynastie Saba de père en fils	28
Entretien avec Ariane Coulongre, nouvelle conservateur du Musée Léger	29

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Un sculpteur hors pair	31
Journée européenne du patrimoine • L'association " Arezzo "	32
Biot, Vernante - fête du jumelage • Marché italien	33
Fête des vendanges • Exposition au musée d'histoire et de la céramique	34
L'inventaire du patrimoine biotois	35

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Un été avec le service jeunesse et sport	36
Saint-Philippe accueille une nouvelle école	38
Les ateliers en anglais des " canailles à l'anglaise "	38
Les CM1 de l'école Olivari et l'environnement • Le Petit Atelier	39

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Le plan local d'urbanisme : bientôt l'enquête publique	40
--	----

TRIBUNE LIBRE

	41
--	----

VIE DES QUARTIERS, VIE DES VILLAGES

Lien inter quartiers, la vie dans vos quartiers	42
---	----

ECONOMIE, TOURISME

L'économie et l'emploi	43
------------------------	----

SPORTS

12 ^{ème} course de côte de Biot • Vis-ta-mine	44
Le chant du corps • Un tireur biotois distingué	45
7 raisons d'apprendre à danser !	45
Pour vous faire un corps parfait • Côté yoga	46
Biot AC section rando • Boule Amicale Biotoise	47

ETAT-CIVIL

Affaires militaires	48
Inscription sur les listes électorales	49

CARNET

	48
--	----

NOUVEAU A BIOT

	50
--	----

INFOS PRATIQUES

	52
--	----

AGENDA, BLOC NOTES

	54
--	----

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

LE PORTAIL DES METIERS D'ART DE BIOT 60 ARTISTES ET ARTISANS D'ART VIVENT ET TRAVAILLENT À BIOT !

Découvrez-les sur www.lesartsdebiot.com

Un nouveau portail Internet des métiers d'art présente la richesse et la diversité des talents travaillant à Biot

Le projet a été développé par la Ville de Biot dans le cadre du FISAC, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et l'Union Fédérale des Métiers Biotois. Il est financé par l'Etat, le Conseil Général, la Ville de Biot et l'UFMB.

Le Portail propose un accès par la liste alphabétique des artistes (une soixantaine), par métiers (une quinzaine, ou par localisation géographique des ateliers. Chaque professionnel est présenté sur une page : coordonnées, quelques photos, lien vers un site personnel s'il existe.

De plus, la formule de location-vente étalée sur 2 ou 3 ans permettra à ceux qui n'ont pas encore de site personnel d'investir dans un site « galerie » pour présenter de manière plus détaillée leurs pièces ou un site « marchand » pour les vendre en ligne.

À découvrir sur : www.lesartsdebiot.com ou à partir de la page d'accueil du site internet www.biot.fr



Portail des Métiers d'Art de Biot



CONTACT
Service Développement
Economique, Commerce,
Artisanat, Tourisme
04.93.65.78.09 ou mail :
nadine.pedemarie@biot.fr

TOUT SUR VOTRE COMMUNE SUR WWW.BIOT.FR

Depuis le mois de septembre, le site Internet de la Ville dévoile son nouveau visage.

Le dynamisme et la clarté de l'information ont été les maîtres mots pour remodeler ce portail communal.

Toujours soucieux de développer une information de proximité, le Service Communication de la ville de Biot s'attache à mettre en avant l'actualité tout en rendant plus accessibles les informations relatives à votre quotidien (infos pratiques, démarches administratives, service GUPII...).

La nouvelle version du site privilégie encore davantage la clarté et l'accessibilité des informations qui sont mises à jour régulièrement. Des nouveaux services tels que la météo, un espace presse, une galerie photo sont désormais accessibles dès la page d'accueil. Pour promouvoir les atouts de notre commune auprès d'un public international, la partie dédiée au tourisme, à la culture et à l'art est désormais disponible en anglais.

L'internaute dispose également d'un large panel de documents à télécharger (Biot Infos, délibérations du Conseil Municipal, formulaires administratifs, menus des écoles...) et d'informations sur les actions et



les projets de la municipalité.

Pour faciliter les démarches des familles, le portail du GUPII (Guichet Unique de Paiement et d'Inscription Innovant) est accessible depuis mai dès la page d'accueil, tout comme le nouveau portail des

Métiers d'Art qui vient d'être mis en ligne.

Votre site Internet www.biot.fr évolue à l'image d'une commune attractive et dynamique.

RÉUNIONS DE QUARTIERS

VOTRE MAIRE PRÉSENTE LES PROJETS MUNICIPAUX

- **Mardi 27 octobre 2009 :** réunion de quartier à Saint Philippe, de 18h30 à 20h00, école Eugène Olivari
- **Mercredi 28 octobre 2009 :** réunion de quartier au village, de 18h30 à 20h00, Salle des Associations

RENSEIGNEMENTS :
• **Lydia Bigazzi**
Déléguée aux Liens Inter quartiers
Tél : 06 37 63 08 44
Email : lydia.bigazzi@biot.fr

TRAVAUX DANS LE QUARTIER SAINT JULIEN

La ville de Biot a achevé à la mi-juillet des travaux importants de mise en sécurité, dans le quartier de Saint-Julien et notamment sur le chemin de Roquefort.

À savoir la mise en place de deux hydrants et le renforcement des canalisations pour un coût de 800.000€, l'enfouissement des réseaux Télécom et l'éclairage public pour un coût de 50.000€, la réfection du tapis routier pour un coût de 160.000€.

Un effort financier important de la commune a donc été fait à hauteur de 1 million d'euros sur ce quartier, qui a été choisi en priorité afin de commencer les travaux de mise en conformité dans le cadre du schéma directeur du PPRIF.



Installation d'hydrants

TRAVAUX RÉALISÉS DANS LES ÉCOLES DE BIOT EN 2009

Comme chaque année, la période d'été est mise à profit par les services techniques de la commune pour exécuter un ensemble de travaux nécessaires à l'amélioration et la sécurité des établissements scolaires.

Au cours de ces vacances scolaires, agents municipaux de tous corps d'état (électricité, plomberie, maçonnerie, peinture) du service Entretien des bâtiments, Voirie, Nettoyement et Brigade Anti-Tags, et entreprises spécialisées mandatées par la commune, ont donc été bien occupés et se sont ainsi succédés sur l'ensemble des écoles (Moulin Neuf, Eugène Olivari, Langevin et St Roch), afin de réaliser de nombreuses interventions de rénovation.

La sécurité et l'embellissement

des locaux des maternelles et élémentaires, ont fait partie des priorités de cette année : Mise en conformité électrique et travaux de plomberie de tous les bâtiments.

Ce dossier a été suivi par la responsable du service Enfance, scolarité, propreté, Ingrid BERRY et le chef de secteur Bâtiment Alain CALLERI du service Entretien des bâtiments, Voirie, Espaces Verts, Nettoyement et Brigade Anti-Tags, qui ont fait le tour des écoles et déterminé les travaux prioritaires dans chaque établissement.

Voici une liste non exhaustive des interventions :

ÉCOLE DU MOULIN NEUF

Réfection de la clôture de l'école du Moulin Neuf

1. Mise en place d'équipement de



Réfection de la clôture de l'école du Moulin Neuf

tableau interactif Réparation de la clôture de la cours extérieure ;

2. Mise en place d'une alarme de confinement ;
3. Mise en conformité des équipements électriques et remplacement de matériels (prises, ampoules, néons etc.) ;



Réfection de la clôture de l'école E. Olivari

4. Recherche de fuite sur les bâtiments et réalisation de l'étanchéité ;
5. Rénovation du revêtement souple de la cour de l'école élémentaire ;
6. Réparation du mobilier de classe (dossier et assise des bancs d'élèves).

ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI

7. Installation d'un combiné parlophonique dans le bureau du directeur, avec bouton poussoir et liaison/communication via téléphone portable ;
8. Mise en place d'une alarme de confinement ;
9. Mise en conformité des équipements électriques et remplacement de matériels (prises, ampoules, néons etc.) ;
10. Réparation de l'ascenseur ;
11. Réparation des portes de sortie de secours ;
12. Divers interventions de maçonnerie dans la cour ;
13. Amélioration de la grille de séparation entre la cour d'école et la bibliothèque.

École Langevin

14. Remise en peinture de classe ;
15. Remise en état de volets et stores ;
16. Mise en conformité des équipements électriques et remplacement de matériels (prises, ampoules, néons etc.) ;
17. Remplacement du cumulus ;
18. Mise en place d'une alarme de confinement ;
19. Réparations du mobilier existant (étagères).

ÉCOLE ST ROCH

Peinture salle d'évolution de l'école maternelle St Roch/ 04 : Peinture de la salle d'évolution de l'école maternelle St Roch
20. Mise en place d'équipements de tableau interactif avec écrans ;
21. Remplacement du cumulus ;
22. Mise en place d'une alarme de confinement ;
23. Mise en conformité des équipements électriques et remplacement de matériels (prises, ampoules, néons etc.) ;
24. Réparation des portes de sortie de secours ;

25. Diverses interventions de maçonnerie et plomberie dans la cours ;

26. Réparation de fuite sur toiture ;

27. Remise en peinture totale de la salle d'accueil et du hall d'entrée.

Le montant total de ces travaux d'entretien et de rénovation s'élève à environ 75.000€.

Peinture salle d'évolution de l'école maternelle St Roch



OPERATION FAÇADES : 12 ANS DÉJÀ !

Dès 1997 la commune de Biot décidait d'agir pour la rénovation des façades du centre historique en apportant son soutien financier aux propriétaires privés et en proposant un accompagnement de leur démarche administrative. L'opération a remporté un succès certain puisque plus de 40 façades ont ainsi été ravalées, bénéficiant du concours de la commune.

Toutefois, la commune a décidé d'aller plus loin et de redynamiser cette opération. Saisissant l'opportunité d'une convention arrivée à échéance avec le prestataire chargé d'animer l'opération, dont la mission était restée inchangée depuis 10 ans, une nouvelle consultation a été lancée sur une prestation redéfinie. Cette mise en concurrence répondait également à une obligation légale.

La nouvelle mission intègre notamment une adaptation du nombre de permanences en fonction de la demande, une plus grande présence sur le terrain (suivi des chantiers) mais aussi l'utilisation des nouvelles technologies (cartographie et site Internet).

Modalités de calculs et conditions d'attribution de la subvention :

Le montant de la subvention s'élève à 30% du montant TTC des travaux subventionnables. Il est toutefois plafonné à 10 000 euros.

Pour obtenir une subvention, les travaux doivent obligatoirement :

- Être situés dans le périmètre de l'opération façades.
- Avoir été accordés dans le cadre d'une autorisation d'urbanisme (Déclaration Préalable ou Permis de construire selon la nature des travaux).
- Être conforme au cahier des charges technique de l'opération et aux prescriptions établies par



- Façades rénovées
- Rénovations projetées
- Bâtiments
- Périmètre

Un architecte conseil pour faciliter les démarches des biotois

Bruno GOYENCHE est architecte et coloriste spécialisé dans le travail architectural sur le bâti patrimonial. Il intervient dans le cadre de missions similaires dans plusieurs communes des Alpes-Maritimes et du Var et possède une large expérience en tant que conseil auprès des particuliers.

Bruno GOYENCHE assure l'accompagnement de toute la démarche de l'élaboration du projet à la réception des travaux. Sa prestation comprend :

- une visite préalable sur le site
- la détermination des prescriptions architecturales (couleurs, matériaux à utiliser...)
- le montage du dossier à déposer auprès du service de l'urbanisme (relevé de façades...)
- le suivi du chantier et contact avec les entrepreneurs
- la réception des travaux et véri-

fication de la conformité avant le versement de la subvention

Pour les biotois, toute la démarche est simplifiée : un interlocuteur unique qui travaille en coordination avec le service de l'urbanisme. Il assure également l'instruction de l'autorisation d'urbanisme et engage le versement de la subvention, après délibération du conseil municipal.

Déjà des résultats !

Depuis le début de sa mission en mars 2009, Bruno Goyeneche est intervenu sur plusieurs projets. Deux dossiers ont été déposés pour autorisation et d'autres sont en cours. Des résultats qui prouvent déjà une redynamisation de l'opération...

INFOS PRATIQUES :

Permanence mensuelle : tous les premiers mardis du mois.

Pour une visite sur le terrain, prendre rendez-vous auprès du

• **Service de l'urbanisme :** 04 93 65 78 89 ou par email : urbanisme@biot.fr

l'architecte-conseil dans le cadre de l'autorisation d'urbanisme.

Il est rappelé que les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'accord préalable de la subvention.

Aller plus loin dans la protection et la mise en valeur du patrimoine biotois

Les portes des immeubles du centre historique ont tout de suite attiré l'attention de Bruno GOYENCHE, spécialiste en la matière. ... En effet, Biot dispose d'un patrimoine riche et remarquable. La porte d'entrée est un élément architectural important de la façade et très symbolique. Elle témoigne souvent d'une histoire ancienne, en arborant des dates, des initiales qui ont traversé les époques, restant inchangées.

Pour Francis Gaudichet, auteur du « Carnet de voyage » de Biot, ce sont les heurtoirs qui ont suscité



Avant



Avant



Après



Après

son intérêt. Comme il le souligne dans son ouvrage « certaines portes ont subi les outrages du temps. Le bois est usé, l'eau s'infiltré, mais les bronzes évoquent le lustre d'antan ».

La commune s'engagera donc prochainement dans la **mise en valeur et la conservation des portes**, en complément de l'Opération Façades.

DU NOUVEAU SUR WWW.BIOT.FR

Une nouvelle rubrique « Opération Façades » vient d'être ouverte pour aller toujours plus loin dans le service aux biotois :

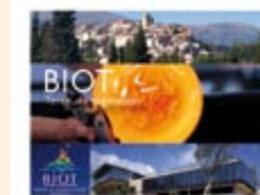
- la marche à suivre y est rappelée
- le cahier des charges technique

pour le ravalement de la façade est téléchargeable

- la carte du périmètre de l'opération est affichée
- les conditions d'attribution et le calcul de la subvention

Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot, recevra les administrés le samedi 26 septembre de 8h à 12h en mairie, sans rendez-vous.

ENVELOPPES PRÉ AFFRANCHIES ILLUSTRÉES AUX COULEURS DE BIOT



Pour vos besoins privés de communication, des enveloppes pré affranchies et illustrées de photos de Biot sont **en vente à La Poste, bureaux de Biot et de Garbejaire, aux conditions suivantes :**

0,92 € à l'unité
8,60 € les 10
66,50 € les 100
320,00 € les 500

CHANGEMENT D'ADRESSE DU MINISTÈRE PUBLIC D'ANTIBES

Le Ministère Public d'Antibes change de locaux. Désormais, tout courrier devra être envoyé à l'adresse suivante :

- **Commissariat de Police** 5, avenue des Frères Olivier BP 79 - 06600 Antibes

EXTRAITS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2009

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Délégation du Conseil Municipal à Monsieur le Maire – article L 2122 22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il est rendu compte au Conseil Municipal :

- des marchés de travaux et de services,
- des conventions de location,
- des conventions de mise à disposition des locaux communaux au bénéfice d'associations,
- du contrat de location de la salle Acropolis de Nice pour le Gala de danse du 14 juin 2009 pour un montant de 13 585,77 € T.T.C.

VIE ASSOCIATIVE

Attribution d'une subvention complémentaire à l'Union Sportive Biotoise Football.

Un complément de subvention de 25 000€ a été octroyé à l'Union Sportive Biotoise

Il est précisé qu'aucune dépense nouvelle n'est à ouvrir puisque ces crédits avaient déjà été provisionnés au budget 2009.

VIE ASSOCIATIVE

Attribution d'une subvention complémentaire au Club Sportif Taekwondo.

Les excellents résultats du Club « Taekwondo » l'ont amené ces dernières semaines à passer à un niveau supérieur et à concourir lors de championnats européens non programmés au calendrier initial, notamment l'Open d'Autriche, le championnat d'Europe à Zagreb, ainsi que l'Open du Languedoc Roussillon.

La saison n'est pas terminée et ces trois dernières compétitions imprévues ont généré des frais supplémentaires au club. L'Assemblée a octroyé une subvention

exceptionnelle de 3 000 €.

VIE ASSOCIATIVE

Attribution d'une subvention pour la formation des délégués de classe du collège de l'Eganaude par les Francas.

La Municipalité souhaite développer et accompagner la vie citoyenne des élèves au sein du Collège de l'Eganaude par la mise en place d'une formation et d'un accompagnement des jeunes délégués de classe.

Cette formation et cet accompagnement sont assurés par LES FRANCAS, association reconnue d'utilité publique et agréée par les Ministères de l'Education Nationale, de la Santé, de la Jeunesse et des Sports et de la Vie Associative et dont le projet éducatif est de faire accéder les enfants et les jeunes à une citoyenneté active.

Le Conseil Municipal a voté une subvention de 3000 € (trois mille euros) au bénéfice des Francas pour l'année scolaire 2009/2010.

POPULATION

Révision des tarifs publics des photocopies.

Il est proposé dans le cadre du développement durable, de tendre vers la dématérialisation des documents et par là même inciter les associations à en faire autant à l'encontre de leurs adhérents.

Le Conseil Municipal a approuvé la modification des tarifs de photocopies dans les locaux municipaux.

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet (évolution de carrière).

Il appartient à l'organe délibérant, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs de

la collectivité. C'est lui qui crée les emplois permanents à temps complet et les emplois permanents à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services communaux.

Pour tenir compte des diverses évolutions de carrière, le Conseil Municipal approuve la modification du tableau des effectifs des emplois communaux et inscrit les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours.

RESSOURCES HUMAINES

Modification du tableau des effectifs des emplois permanents à temps complet et non complet (évolution de service).

Pour tenir compte des diverses évolutions de service, le Conseil Municipal approuve la modification du tableau des effectifs des emplois communaux et inscrit les crédits nécessaires au budget de l'exercice en cours.

TRAVAUX

Approbation du projet SDEG, aux abords du carrefour de la Noria.

Le Conseil Général des Alpes-Maritimes, en concertation avec la commune de Biot, envisage d'aménager un carrefour giratoire sur la Route Départementale n° 504 (route des Colles) à l'intersection avec la route d'Antibes, à proximité immédiate du lotissement de la Noria.

Le Conseil Municipal a donné son accord sur la réalisation du projet d'enfouissement des réseaux électriques et de renforcement du réseau d'éclairage public à l'intersection de la Route Départementale n° 504 (route des Colles) avec la route d'Antibes, conformément aux devis descriptifs du SDEG joints à la présente et prend acte de la dépense évaluée à 196 000 € TTC.

LOGISTIQUE

Demande de subventions pour l'Aménagement de la Mairie annexe et de la Police Municipale à l'Espace Saint-Philippe.

Dans le cadre de sa politique de proximité, la Commune s'est rendue propriétaire à l'Espace Saint Philippe d'un local intitulé volume 5, d'une surface de 508 m² à aménager, sur deux niveaux.

Le budget alloué à la réalisation de ces aménagements s'élève à une enveloppe globale prévisionnelle répartie comme suit :

**Pour un total de : 400 000 € HT
Soit un montant de : 478 400 € TTC**

Compte tenu du coût de l'opération, il est nécessaire de rechercher toutes les subventions possibles pour financer ce projet auprès de nos partenaires institutionnels.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant, à solliciter auprès de l'Etat, du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, l'attribution d'aides financières les plus élevées possible, pour l'opération précitée.

TRANSPORTS

Navette d'été – Convention « Pass Été » avec la CASA.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention « Pass été » avec la Communauté d'Agglomération, fixant les modalités du système de gratuité et d'accès applicable sur cette navette, et la prise en charge par la commune de l'équivalent de la recette non perçue par la CASA, soit 0,30 € par voyageur multiplié par le nombre de passagers comptabilisés.

URBANISME

Arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme.

Considérant les actions menées dans le cadre de la concertation publique et les observations formulées par la population et le projet de PLU présenté comprenant notamment le rapport de présentation, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable, les orientations d'aménagement, les documents graphiques, le règlement et les annexes, le Conseil Municipal, adopte le bilan de la concertation publique, arrête le projet de Plan Local d'Urbanisme tel qu'annexé à la présente délibération et soumet pour avis le projet de PLU aux personnes publiques associées, ainsi qu'aux communes limitrophes et établissements publics de coopération intercommunale intéressés.

FONCIER

Acquisition amiable d'une parcelle bâtie cadastrée section BI 32 à BIOT.

Dans le cadre de l'aménagement du secteur des Bâchettes, il est proposé d'acquérir à l'amiable une parcelle de terrain bâtie cadastrée section BI 32 pour une contenance de 424 m² située à l'angle du Chemin des Bâchettes et de la route de Valbonne, comprenant une maison à usage d'habitation de plain pied d'une surface utile d'environ 80 m², afin notamment d'élargir la voie.

Considérant que cette unité foncière a une situation stratégique et que son acquisition permettra la réalisation d'une opération d'aménagement visant à requalifier le secteur des Bâchettes, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'acquisition amiable de cette propriété moyennant le prix de 480 000 euros plus les divers

frais nécessaires à l'établissement des actes et à leur publication à la conservation des hypothèques et autorise le Maire à signer les actes y afférents

FONCIER

Acquisition amiable des parcelles bâties cadastrées section BD 44 et BD 45 à BIOT.

Dans le cadre de l'aménagement du secteur des Bâchettes, il est proposé d'acquérir à l'amiable deux parcelles de terrain bâties cadastrées section BD 44 (402 m²) & 45 (110 m²) pour une contenance totale de 512 m² situées calade des Bâchettes, comprenant des maisons à usage d'habitation de plain pied d'une surface utile d'environ 70 m² (sur la BD 44) et de 176 m² (sur la BD 45), soit une surface utile totale de 246 m², afin de permettre la restructuration et le développement des parkings.

Considérant que ces unités foncières ont une situation stratégique et que leur acquisition permettra la réalisation d'une opération d'aménagement visant à requalifier le secteur des Bâchettes, le Conseil Municipal donne un avis favorable à l'acquisition amiable de cette propriété moyennant le prix de 720 000 euros plus les divers frais nécessaires à l'établissement des actes et à leur publication à la conservation des hypothèques et autorise le Maire à signer les actes y afférents.

FINANCES

Mise en vente de l'ouvrage : Biot, Carnet de voyages.

Pour promouvoir Biot, son patrimoine et son cadre de vie, 2 500 exemplaires de l'ouvrage intitulé Biot, carnet de voyage seront distribués par la ville de

Biot. Le Conseil Municipal valide la distribution suivante :

- 1 100 exemplaires offerts dans le cadre du protocole ou lors des mariages prononcés à la mairie de Biot,
- 1 400 exemplaires au prix de 25 € TTC

FINANCES

Mise en vente du DVD : Biot et les Templiers 1209-2009.

Afin de commémorer la manifestation historique Biot et les Templiers 1209-2009 qui a eu lieu les 27, 28 et 29 mars derniers, un DVD a été créé et sera dupliqué en 250 exemplaires qui seront distribués par la ville de Biot selon la répartition suivante :

- 50 exemplaires offerts
- 200 exemplaires au prix de 12 € TTC (prix public)

FINANCES

Adoption du rapport 2008 de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges.

Depuis le passage en Taxe Professionnelle Unique en 2001, la Commune perçoit chaque année une attribution de compensation versée par la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis. Elle a été fixée la première année au regard du montant perçu par la Commune en 2001 au titre de la Taxe Professionnelle. Son montant est calculé chaque année par la Commission Locale d'Évaluation des Transferts (CLET), en fonction des transferts de charges éventuels qui ont pu avoir lieu en cours d'année.

Le Conseil Municipal adopte le rapport 2008 de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges tel que présenté.

FINANCES

DM N°1 - Budget Ville.

En vue d'une nouvelle ventilation des chapitres budgétaires et de

mouvements de crédits nécessaires pour permettre des acquisitions immobilières, le Conseil Municipal approuve la décision modificative N°1 du budget de la ville.

FINANCES

Critères d'étude et de validation d'octroi d'un dégrèvement de la taxe d'assainissement. - Demandes de dégrèvement de la taxe d'assainissement.

Le Conseil Municipal adopte les nouveaux critères d'acceptation dans les dossiers de demande de dégrèvement, il accepte d'augmenter le plafond maximal de dégrèvement consenti à 2 000 m³ et accorde le dégrèvement de la redevance de l'assainissement, par référence à la consommation moyenne des quatre relevés précédents. Les dégrèvements accordés feront l'objet d'un avoir auprès de VEO-LIA, délégataire du service public de distribution d'eau potable et chargée de la collecte de la redevance d'assainissement

FINANCES

GUPII - Tarification Accueil de Loisirs sans Hébergement Vacances (Enfants et Adolescents), Petite Enfance - Règlement de fonctionnement GUPII.

Le Conseil Municipal approuve le tarif préférentiel correspondant à une réduction de 30% du tarif de l'activité de loisirs sans hébergement (enfants et adolescents) durant les vacances scolaires à compter du deuxième enfant, pour les journées effectuées par le deuxième enfant et les enfants suivants de la famille, les nouveaux tarifs de la Petite Enfance résultant de la mise en œuvre de la convention d'objectifs et de financement signée avec la CAF en décembre 2008 et les modifications du règlement unique de fonctionnement des activités liées à la famille qui entrera en vigueur au 1^{er} juillet 2009.

JEUNESSE

Convention de partenariat avec l'Association d'écoute et d'orientation psychologique pour les praticiens et les acteurs du lien social.

Dans le cadre de leurs missions, les animateurs du Service Jeunesse et Sport sont en lien direct avec les familles et les jeunes qui fréquentent les structures de loisirs. Aussi, le métier d'animateur nécessite des temps de régulation et de partage pour assurer les missions d'animation en toute sérénité.

Le Conseil Municipal, approuve la convention de partenariat avec l'Association d'écoute et d'orientation psychologique pour les acteurs du lien social et autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec OPPALS.

ARTISANAT

Signature d'un bail commercial pour le local municipal sis 1, rue de la Poissonnerie.

Le Conseil Municipal valide les clauses du bail commercial pour l'atelier sis 1, rue de la Poissonnerie et se prononce sur la location du local à Madame Lisi Lopez, créatrice de bijoux, selon ce bail commercial. Il autorise le Maire à signer tous les actes nécessaires à la mise en application au 1^{er} juillet 2009.

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Révision des tarifs des droits de place et de voirie.

Le Conseil Municipal adopte la révision des tarifs d'occupation du domaine public et décide l'application des nouveaux tarifs à compter du 1^{er} Juillet 2009,

SPORT

Tour Méditerranéen cycliste professionnel.

La Municipalité souhaite faire de Biot-Sophia Antipolis, une ville

étape arrivée de l'épreuve du Tour Méditerranéen Cycliste Professionnel, un samedi, en 2010.

Cette arrivée d'étape sera l'occasion de promouvoir et d'animer la Technopole de Sophia Antipolis. Le montant prévisionnel de ce projet est de 40 000 € TTC.

Aussi le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, du SYMISA et des entreprises de Sophia Antipolis, l'attribution d'aides financières les plus élevées possibles pour l'opération précitée, ainsi qu'à signer la convention « Arrivée d'Étape » avec l'Olympique Club de Costebelle.

SPORT

Tour de France cycliste professionnel - Accueil d'une étape.

Biot Sophia Antipolis a déclaré sa candidature pour accueillir une étape du Tour de France.

Le Conseil Municipal autorise ainsi Monsieur le Maire ou son représentant à solliciter auprès du Conseil Régional, du Conseil Général, de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis, du SYMISA et des entreprises de Sophia Antipolis l'attribution d'aides financières les plus élevées possibles pour l'opération précitée.

EAU-ASSAINISSEMENT-FOURRIERE

Approbation des rapports annuels.

Le Conseil Municipal donne acte à Monsieur le Maire de la communication des rapports annuels des services publics de l'eau potable, de l'assainissement et de la fourrière de véhicules.

PATRIMOINE

Réhabilitation du presbytère - Autorisation de Monsieur le Maire de déposer le Permis de Démolir et le Permis de Construire - Approbation de l'APD des travaux - Demande de subventions auprès des partenaires institutionnels.

En raison de l'état de vétusté du presbytère et des risques qu'il représente, la municipalité de Biot a décidé de réhabiliter le bâtiment dans sa totalité.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la demande de permis de construire et démolir pour réaliser le présent projet ainsi qu'à solliciter auprès du Conseil Général, du Conseil Régional, de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis, l'attribution d'aides financières les plus élevées possibles, pour l'opération précitée.

ESPACES VERTS

Chantier d'insertion - Convention de mise à disposition de terrains.

La Commune de Biot se propose de mettre à la disposition de l'association C'MIEU, porteuse du projet, des terrains relevant de son domaine privé.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition des terrains.

ÉVÉNEMENTIEL

Manifestation Historique : Biot et les Templiers 2010 - Demande de subvention.

Compte tenu du succès remporté par la manifestation historique BIOT ET LES TEMPLIERS 2010, les 27, 28 et 29 mars derniers, et de l'obtention du prix « Evènementiel » attribué à la Commune le 26 mai 2009 (Patronage EFAP, AMF, Ministère de la Santé et des Sports, Ministère de l'Intérieur, Ministère du Travail), la Ville de Biot souhaite

reconduire cet événement les 26, 27 et 28 mars 2010.

Le coût prévisionnel de cette manifestation (organisation technique et matérielle, communication et promotion, animations) s'élève à 60.000€ H.T.

Aussi, le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à solliciter des subventions auprès du Conseil Régional PACA, du Conseil Général des Alpes-Maritimes, de la CASA, ainsi que des institutions européennes, les plus favorables possibles, susceptibles d'être attribuées pour ce type d'action et à solliciter auprès des entreprises des aides financières les plus élevées possibles.



L'Association C'Mieu, jardin F. Mistral

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

UNE CRÊPERIE VRAIMENT PAS COMME LES AUTRES

« La crêperie du vieux village » vient d'obtenir de nouveaux référencements, gage de qualité dont l'établissement fait preuve, qui se manifestent par des autocollants, appelés « macarons » disposés à l'entrée de la crêperie. Depuis quatre ans déjà « la crêperie du vieux village » figure dans « Let's go » une référence dans le domaine du tourisme pour les Canadiens, les Américains et les Australiens, mais aussi dans « nessun dove » ; « Dummies in France », « Dining out » et depuis cette année dans « L'internaute magazine ».



Christel Boëglin-Tekielski, propriétaire de la « Crêperie du Vieux Village » explique autour d'une table comment l'aventure a débuté en 2001, un soir de Pâques... Lors d'un repas familial, un proche lui fait innocemment remarquer qu'elle cuisine bien, mais personne ne se doute à ce moment-là qu'elle fera l'acquisition seulement deux mois plus tard de la « Crêperie du Vieux Village ».

C'est un endroit auquel Christel s'est immédiatement attachée, elle confie avoir su reconnaître un « bijou ».

L'espace est 'cosy', chaleureusement aménagé et personnalisé, ce qui lui donne une âme charmante et conviviale.

En entrant, vous serez accueilli avec un sourire spontané et si vous demandez à Christel d'être en terrasse elle vous répondra que chez elle « le soleil est dans l'assiette ». Et c'est tant mieux pour nos papilles qui ne sont pas en reste !

Les plus gourmands comme les plus raisonnables trouveront leur bonheur parmi un très large choix, car ce sont plus d'une centaine de crêpes salées et/ou sucrées, qui figurent sur la carte parmi d'autres omelettes, salades, assiettes panachées et cafés arrangés.

Christel renouvelle sa carte en mariant de nouvelles saveurs dont le succès n'est plus à prouver. Et si l'aventure vous en dit, vous vous laisserez tenter par ses spécialités que vous ne trouverez nulle part ailleurs comme la crêpe pizza et les omelettes roulées. Si vous misez davantage sur les saveurs

traditionnelles vous serez ravi par la «complète». Et si malgré tout cela vous ne trouvez pas la vôtre, vous pouvez toujours la composer vous-même.

Toutes les crêpes sont au froment, cuites sur fonte et absolument tout est fait maison, ce qui assure un goût authentique, à déguster sur place ou chez vous.

Le moral et le dynamisme de Christel sont au beau fixe et les prix de ses menus aussi, puisqu'elle ne les a pas augmentés depuis qu'elle a ouvert, il y a de cela 9 ans.

Christel aime ce qu'elle fait et ça se ressent ! Un succès bien mérité, comme l'atteste son livre d'or, et un établissement qui a encore de belles années devant lui. **À Biot, nous avons la seule crêperie provençale.**

Ouvert tous les jours
à partir de 11h30.

Fermé le jeudi.

Service midi et soir en juillet/août et le midi tout le reste de l'année.

Tél : 04.93.65.72.73

UN DOCTEUR EN NEUROSCIENCE BIOTOIS.

Melissa Farinelli obtient avec succès son doctorat le 17 juin dernier. Elle revient avec beaucoup d'humilité, sur ses 9 dernières années avec un message d'encouragement pour les jeunes étudiants.

À la suite d'un Bac S avec mention, elle obtient son D.E.U.G en science avec mention, puis sa licence en Biochimie. Elle poursuit avec une maîtrise en biochimie spécialité neuroscience qui n'est qu'une étape vers son Master de pharmacologie en laboratoire de neurobiologie et psychopathologie. Ce long marathon s'est achevé en juin dernier lors de la présentation de sa thèse.

En bref, elle démontre comment l'administration de la protéine phosphatase 1 peut avoir un effet de protection sur les neurones et prévenir leur mort. Cela pourrait être une grande avancée permettant de stopper le processus de dégénérescence des neurones dans des cas d'Alzheimer, d'accident vasculaire cérébral, d'épilepsie et d'autres maladies du système nerveux central. Melissa s'est construit un bel avenir dans un domaine qu'elle a choisi, mais elle « ne pense pas avoir accompli quelque chose d'extraordinaire ».

Elle confie simplement « j'ai eu la chance de faire ce qui me plaît » et remercie ses parents de lui avoir fait confiance pour ses choix professionnels. Elle est maintenant à Zurich où elle continue les recherches fondamentales et participe, entre autres, à la rédaction d'articles publiés pour les scientifiques. Il ne reste plus qu'à lui souhaiter un prix Nobel qui serait l'ultime sacrement de ce parcours prestigieux.



Melissa Farinelli

« j'ai eu la chance
de faire
ce qui me plaît »



SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

À BIOT LES SENIORS ONT LE SOURIRE !

Rencontre au CCAS

« Quand l'Encrier de Biot rencontre les «Sribouill'Art» de Saint-Laurent, l'animation règne au CCAS de Biot.

En effet, 5 personnes de St Laurent sont venues, le 17/06/2009, dans le but d'écrire, en toute convivialité, avec 6 autres « écrivains » de Biot. Au programme: Découverte de mots, d'expressions, charades, chanson de Brel, vocabulaire en tout genre... On ne s'arrête guère de «jouer» et de découvrir à Biot.

Agenda du CCAS

1) Déjeuner de Noël des seniors biotois :

jeudi 17 décembre 2009

Les seniors biotois, âgés de 65 ans et plus, sont cordialement invités par la Municipalité à partager un déjeuner de fête. Les inscriptions sont ouvertes du lundi 16 novembre au vendredi 04 décembre 2009. Pour des impératifs d'organisation, il est demandé aux personnes s'inscrivant pour la première fois notamment, de bien vouloir s'identifier par email ou auprès de l'accueil en produisant la copie d'une pièce d'identité.

Le transport collectif est assuré sur inscription.

2) Réservation du cadeau de Noël des Aînés Biotois :

La Municipalité souhaite offrir une attention gourmande aux Aînés biotois de 75 ans et plus, à l'approche des fêtes de fin d'année.

Afin de recevoir ce cadeau à domicile en début du mois de décembre, tous les aînés intéressés doivent figurer sur une liste

de réservation. Aussi, nous invitons les personnes concernées (ou leur représentant) à s'inscrire dès à présent par email ou

auprès de l'accueil du CCAS, du lundi 07 septembre au vendredi 09 octobre 2009 en produisant une pièce d'identité.

LES VOYAGES ET EXCURSIONS

VOYAGE :

> Du lundi 14 au jeudi 17 septembre 2009

Séjour dans la RÉGION DES LACS ITALIENS.

Les participants sont à présent sur le départ pour découvrir cette région verdoyante des lacs italiens : le Lac majeur et ses îles Borromées avec Isola Bella, Isola Madre, l'île des pêcheurs, puis le lac de Lugano, le lac de Côme et enfin le lac d'Orta.

- La participation est de 500 € par personne comprenant le transport en autocar grand tourisme à partir de Biot, les excursions et visites, le logement chambre double en hôtel 4 étoiles, les boissons au repas et assurances comprises.

EXCURSIONS :

> Jeudi 10 septembre 2009 journée libre sur ENTREVAUX ET SA RÉGION

Après un arrêt détente à Puget-Théniers, visite libre d'Entrevaux, cité médiévale de Haute Provence construite sur un éperon rocheux dont les fortifications sont parcourues par les méandres du Var. Entrevaux fut fortifié par Vauban sur l'ordre de Louis XIV en 1690. L'accès à la citadelle est assuré de manière originale grâce à 9 rampes en zigzag. Le village garde de son glorieux passé un patrimoine architectural exceptionnel.

Repas libre sur place.

- Forfait transport : 8,30 € par personne.

> Jeudi 08 octobre 2009 excursion à BREIL-SUR-ROYA

Journée libre proposant la découverte de l'Eco Musée, du moulin à huile et du village. Déjeuner libre sur la commune.

- Participation : 8,30€ par personne pour le forfait déplacement.

- Départ de Biot à 8h et retour vers 18h.

> Jeudi 12 novembre 2009 Excursion à LA TURBIE/LAGHET

Journée de détente avec la visite libre du village de La Turbie en matinée, puis un temps libre au sanctuaire de Notre Dame de LAGHET avec déjeuner suivi d'une présentation de l'histoire de ce lieu.

- Prix du repas : 14€ /personne comprenant l'entrée, le plat de résistance, le fromage et un dessert.

- Participation frais de déplacement : 8,30€

> Jeudi 03 décembre Le marché de BORDIGHERA

Journée de détente en Italie pour flâner sur le marché, choisir au gré de ses goûts le menu du déjeuner libre à partager entre ami(e)s...

- Participation pour le transport : 8,30€.

- Carte nationale d'identité en cours de validité indispensable.



Rencontre entre l'Encrier de Biot et les Scribouill'Art

Les activités du CCAS

• Cours de gymnastique douce et de Yoga

Reprise des activités pour les seniors dès la mi-septembre. Les personnes qui ne se seraient pas encore fait inscrire ont encore jusqu'au 11 septembre pour s'adresser à l'accueil du CCAS. Un certificat médical est nécessaire pour la pratique d'activités physiques.

La participation de chacun est calculée sur la base d'un tarif forfaitaire de 49€ par trimestre, selon ses revenus.

- L'association du cercle de généalogie reprendra également ses rencontres en septembre. Les personnes intéressées pourront contacter Mme GRIMOULT, présidente au 04 93 54 52 10.

- Reprise de l'atelier informatique : les rencontres reprendront les matinées du lundi 14 septembre de 9h30 à 11h30 pour les initiés désireux de se perfectionner ; et le mardi 15 septembre 2009 de 10h à 12h pour les débutants. Les inscriptions pour cet atelier gratuit sont enregistrées par email ou à l'accueil du CCAS ;

- Reprise de l'atelier créatif à partir du mardi 08 septembre 2009 à 14h.

Les inscriptions sont également ouvertes pour l'atelier couture.

• Atelier Mémoire : mise en place en octobre

Cet atelier se propose de réunir un groupe de participants désireux tout d'abord de s'informer sur les mécanismes de cette aptitude extraordinaire qu'est la mémoire puis s'entraîner de manière ludique à développer sa capacité au travers de jeux divers et d'échanges conviviaux.

Cette animation est d'abord une occasion de rencontres et de distraction comportant des éléments d'information passionnants avec des astuces pour mémoriser.

Une réunion d'information animée par des professionnels, est proposée aux Biotois de plus de 55 ans le :

> Mercredi 23 septembre à partir de 14h30 dans la salle bleue du CCAS (1^{er} étage avec ascenseur).

Ensuite, l'atelier débutera pour une douzaine de participants, le mardi 06 octobre 2009 après midi et se poursuivra par une séance hebdomadaire durant 8 semaines.

- La participation est de 48 € par personne pour les 8 séances.

PROJET : organisation d'un comité consultatif de seniors pour le service Animation

Faisant suite à la diffusion d'une enquête sur les souhaits des seniors en matière d'animation, il est proposé aux seniors biotois de se mobiliser au sein d'un groupe de réflexion afin d'élaborer le programme d'activités et d'animations, dans une démarche participative.

Venez nombreux à la réunion de concertation programmée

> le jeudi 24 septembre 2009 à 15h dans la salle bleue de réunion du CCAS (1^{er} étage avec ascenseur) pour apporter votre collaboration.

Animations gratuites à thème

Concernant les activités suivantes, offertes aux Seniors Biotois, les participants sont invités à s'inscrire par email ou auprès de l'accueil du CCAS pour des impératifs d'organisation.

> La semaine du goût du 10 au 18 octobre 2009

Cette manifestation, initiée en 1990, avait pour objectif de sensibiliser d'abord les jeunes générations aux plaisirs gustatifs de tous les aliments et à la notion de repas équilibrés pour une meilleure santé. D'une journée, cet événement s'est étendu sur une semaine.

Pour la promotion d'une alimentation saine et équilibrée et la connaissance d'actes simples pour prendre soin de soi, le CCAS propose des activités d'information dans le cadre de cette manifestation, destinées à favoriser une vie harmonieuse.

> Vendredi 09 octobre 2009 manifestation « Cap Santé »

Cette manifestation regroupe de nombreux professionnels de la santé proposant divers ateliers de prévention santé, notamment un espace « bien vieillir » avec une présentation des ateliers

mémoire et équilibre, un parcours sensoriel... mais aussi des stands sur des produits alimentaires biologiques animés par des producteurs locaux, sur un potager reconstitué. Des rencontres très riches qui apporteront à tous des informations et conseils pour mieux vivre.

Un bus est affrété à partir de 13h devant le CCAS pour accompagner des seniors biotois visiter cette manifestation organisée par le CCAS de Grasse au Palais des congrès.

- Entrée libre - transfert gratuit. Les inscriptions sont enregistrées à l'accueil du CCAS.

> **Le mardi 13 octobre un atelier cuisine au CCAS**

A l'occasion de cette manifestation, le CCAS propose aux seniors biotois une rencontre de découverte gustative à partir de 10h : astuces, curiosités culinaires... autour d'un chef cuisinier, en lien avec l'atelier cuisine de la Croix Rouge.

> **Jeudi 15 octobre la découverte d'un potager bio**

L'occasion est offerte de visiter une exploitation biologique dont les conditions de culture répondent à l'aspiration de consommateurs à retrouver des goûts et saveurs de légumes cultivés de la manière la plus naturelle possible, en utilisant des produits non toxiques. Cette propriété est ainsi exploitée depuis 1962 en cultures maraîchères. Accueil et présentation par les agriculteurs. Transport gratuit assuré. Départ de Biot à 13h.

> **Également au cours de cette semaine : une rencontre de prévention santé**

en partenariat avec la Mutualité Française ayant pour thème la nutrition pour garder la forme : « bien se nourrir pour bien vieillir ». Entrée libre au foyer rencontre, en rez-de-chaussée du CCAS à partir de 14h. Une hôtesse ser-

vira aux participants une collation à la fin des échanges.

> **LA SEMAINE BLEUE du 19 au 23 octobre 2009**

Au cours de cette semaine, l'ensemble des collectivités territoriales met à l'honneur les seniors de leur commune en leur proposant diverses activités et animations.

Le thème proposé cette année est « jeunes et vieux, connectez-vous »

> **Lundi 19 octobre**

cette manifestation débutera par une rencontre amicale autour d'un **thé dansant dès 13h30 au foyer rencontre du CCAS**. Les seniors biotois sont invités à un après-midi récréatif animé par un musicien qui invitera les participants à chanter des refrains connus. Une collation sera offerte.

Rappel : Le service restauration rappelle que les seniors désireux de partager leur déjeuner au foyer pourront réserver leur place sur règlement d'une participation de 5,00 €, jusqu'au mardi 13 octobre pour les repas servis la semaine du 19 octobre. Ce service fonctionne toutes les semaines, du lundi au vendredi.

> **Mardi 20 octobre "porte ouverte" sur l'atelier informatique**

L'atelier informatique, mis en place depuis janvier 2009, est destiné à sensibiliser les personnes intéressées sur la pratique et l'usage de cet outil. Cette activité a d'ores et déjà remporté un franc succès nécessitant la constitution de deux groupes dont les séances sont réparties sur 2 matinées.

La rencontre de ce mardi, organisée de 10h à 12h dans la salle bleue du CCAS (1^{er} étage avec ascenseur), sera notamment dédiée à toutes personnes retraitées curieuses d'aborder cette technique.

Nouveau ! À présent, l'atelier est équipé de Webcam permettant de communiquer à distance en visionnant son interlocuteur.

> **Mercredi 21 octobre récital au conservatoire de l'Espace des Arts et de la Culture**

Les seniors sont invités par les élèves et leurs professeurs du conservatoire de musique et de danse de Biot pour un récital « surprise » à partir de 15 heures. Les spectateurs ainsi que les jeunes talents partageront ensuite un goûter au centre des arts et de la culture, chemin de la Fontanette. Un parking gratuit est disponible. Pour les personnes non véhiculées et dont le quartier n'est pas desservi par le bus, le déplacement pourra s'organiser par le CCAS, sur demande.

> **Jeudi 22 octobre Prévention contre les vols**

NOUVEAU ! Une rencontre d'information et de prévention sur les vols par ruse, organisée à partir de **14h30 au foyer rencontre du CCAS**, sera animée par des représentants de la Gendarmerie Nationale et de la Police Municipale de Biot. Cette réunion sera également l'occasion d'avoir un contact de proximité avec ces services publics chargés de la sécurité de tous.

Les seniors sont conviés à venir nombreux s'informer afin de déjouer les manœuvres indelicatées visant à extorquer des biens. Une collation sera offerte à la fin des échanges.

• **Centre Communal d'Action Sociale**

« Les Glycines »
6 bis, chemin neuf
Tél : 04 92 91 59 70
Email : ccas@biot.fr

Horaires d'ouverture des bureaux de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h du lundi au vendredi

LE DOSSIER DU BIMESTRE : ACTIONS POUR LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

L'isolement social devient un fléau. Les conséquences de la canicule de l'été 2003 en ont été le révélateur.

Le vieillissement est une réalité sociale qui s'accompagne trop souvent d'isolement. La vie relationnelle des personnes âgées s'appauvrit au fur et à mesure de l'avancée dans le grand âge, d'abord par l'arrêt d'une activité professionnelle, la baisse du pouvoir d'achat, puis par le décès de proches, l'éloignement de la famille, les problèmes de santé et la perte d'autonomie rendant les déplacements et donc les contacts plus difficiles.

En effet, l'altération de la condition physique avec ses difficultés pour voir, entendre et se mouvoir devient de plus en plus handicapante.

La personne atteinte est alors recluse dans son logement et le confinement à domicile est précisément propice à l'isolement.

Ce sentiment de solitude est une réelle souffrance et aggrave l'exclusion.

Nous avons souhaité mettre en place un réseau d'entraide envers les seniors, intégrant citoyens et bénévoles d'associations, afin de garantir sécurité et bien-être social de nos aînés, en établissant des liens de communication destinés à rompre l'isolement. Témoigner de l'attention bienveillante envers les aînés est un signe de considération.

Le projet est de développer des actions en faveur des personnes âgées isolées, afin de minimiser ce sentiment. Nous souhaitons ainsi inciter ces personnes à fréquenter le Club, à réaliser des activités de groupe et nous



Atelier convivial au CCAS

organisons des visites de convivialité au domicile de personnes qui le souhaitent.

Avec l'aide de partenariats, le CCAS propose la mise en place d'actions et de dispositifs visant à améliorer la qualité de vie des seniors.

Le CCAS se donne les moyens de lutte contre l'isolement des personnes âgées

Une équipe de visiteurs de convivialité

Dans le but de développer les solidarités, la Croix Rouge Française et le CCAS coordonnent une équipe de bénévoles ayant pour mission de visiter les personnes âgées qui le souhaitent dans le cadre d'une prévention contre les conséquences de l'isolement.

Un mini bus aménagé

Rompre l'isolement c'est aussi organiser un mode de déplacement adapté. La mise en place de cette nouvelle prestation de transport avec véhicule aménagé d'une rampe pour fauteuil roulant facilitera la fréquentation du restaurant collectif, les sorties détente et culturelles de groupe, et autres activités.

Un programme d'activités de loisirs

Le dépouillement de l'enquête sur les souhaits des seniors en matière d'activités permet de développer un programme varié et attractif d'animations.

• **Nicole Petrelli**

Adjointe au Maire,
Déléguée au CCAS
et aux Finances



MISSION DE RÉINSERTION RÉUSSIE

Si, vous êtes passés au jardin Frédéric Mistral entre le 20 juillet et le 11 août, vous avez dû remarquer que des aménagements étaient en cours. Thierry Borghi (élu aux espaces verts) et Mme Guiot (coordinatrice de l'association C'MIEU) sont à l'origine de cette innovante et ingénieuse coopération.

Il s'agit de réaménager les espaces du jardin Frédéric Mistral en passant par l'association C'MIEU (Chantiers Mobiles d'Insertion par l'Écologie Urbaine).

Mme Guiot évoque avec passion les enjeux et les buts de cette association. Créé en octobre 2007, C'MIEU a pour but de mettre en place des actions d'insertion ou de formation liées à l'écologie urbaine ou péri urbaine et à la sauvegarde de l'environnement. Ce secteur d'activité a été choisi en raison des débouchés possibles. Les Alpes-Maritimes sont en 3ème position des départements français les plus boisés, avec une couverture forestière qui représente 55% de son territoire. La formation est complète puisqu'elle allie pratique et technique avec des missions concrètes sur le terrain.

L'engagement solidaire de l'association est aussi polyvalent. Sur le court terme, il s'agit de redonner une activité à ces personnes, hommes et femmes confondus, qui ont des situations personnelles ou professionnelles tumultueuses nécessitant une réinsertion. C'est une aventure humaine qui les fait se sentir utiles. Pour Mme Guiot « grâce à leur mission, ils se rendent compte qu'eux aussi ont un rôle à jouer au sein de la société ».

Sur le long terme, les objectifs sont plus pragmatiques puisqu'idéalement ils deviendront



L'équipe C'Mieu

employables dans le secteur des espaces verts ou trouveront un contrat d'apprentissage.

Grâce à cette expérience, certains retrouvent le contact social, une estime de soi, d'autres reprennent goût à la vie et recouvrent une indépendance financière. Quoi qu'il en soit, les retombées sont plus que positives et chacun y trouve son compte. Par le passé certains salariés de l'association se sont servi de cette formation comme d'un tremplin et d'autres ont découvert leur vocation pour le plus grand bonheur des responsables et encadreurs.

Leurs interventions sont multiples et variées, chez les particuliers comme pour les communes, ils taillent et élaguent les haies, les arbres fruitiers, débroussaillent pour la sécurité prévention incendie, aménagent les restanques mais aussi les sentiers pédestres et plantent. Ils sont d'ailleurs à l'origine du « sentier pédestre pour tous » aux Bouillides.

C'est un système approuvé qui s'est répandu un peu partout en France. L'association a, bien sûr, l'agrément de l'État et les salariés de l'association sont recommandés par le pôle emploi des services sociaux, le C.C.A.S et la mission locale.

Notre commune a donc initié avec réussite cette démarche que Valbonne et Vallauris ont aussi suivie. L'objectif étant d'identifier un nouveau projet pour travailler avec les Salariés du chantier d'insertion et renouveler l'expérience.

Ce sont en tout 13 salariés qui sont en insertion, encadrés par un directeur, une coordinatrice et un éducateur. Ils ont un contrat de 26 heures par semaine ce qui leur permet de continuer parallèlement leur recherche d'emploi.

La clef de leur succès : motivation et volontarisme. Des atouts pour réussir dont ils témoignent à chaque instant, en s'efforçant de maintenir un rythme et une progression.

Cette initiative dans le jardin Frédéric Mistral est un échange gagnant qui ravit tout le monde.

Mme Guiot remercie le dynamisme de l'équipe Biotoise en général et particulièrement les services

techniques de la commune ainsi que la police municipale.

CROIX ROUGE FRANÇAISE



Des sessions de formation aux premiers secours (PSC1) sont proposées au public depuis le mois de juin. Elles se déroulent sur deux jours dans le local de Sophia Antipolis

Des initiations aux premiers secours ont été dispensées dans les écoles de la commune par deux initiatrices à des classes de CM1 et reprendront à la rentrée.

Depuis le mois de mai, la délégation a assuré 40 postes de secours sur le département avec son équipe de secouristes nouvellement créée, dont « sports en fête » à Biot le 27 juin.

En partenariat avec le CCAS de Biot, une équipe de bénévoles rend régulièrement visite aux personnes isolées de la commune pour leur offrir un moment convivial et chaleureux.

Un atelier cuisine animé par un chef, s'adressant aux personnes isolées et celles en situation de précarité se déroule le mercredi matin.

Comme chaque année, nous avons tenu un stand à la kermesse de l'IME « Les Hirondelles », le 4

juillet et nous assurerons deux distributions de repas dans la rue à Nice destinées aux SDF.

Les prochaines manifestations : Dans le cadre de sa mission de santé publique et de formation, les secouristes participeront à la Journée Mondiale des Premiers Secours le 12 septembre, et donneront des initiations gratuites au public sur la place de Gaulle à Biot avec démonstration de défibrillateur.

- tenue d'un stand au vide-grenier et journée portes ouvertes en octobre
- participation à « la semaine du goût » en partenariat avec le CCAS le 13 octobre
- quête alimentaire au profit de la Banque alimentaire les 28 et 29 novembre
- Téléthon le 5 décembre
- goûter spectacle au profit des personnes en difficultés le 16 décembre.

Vous pouvez soutenir l'action de la Croix rouge en déposant des vêtements en bon état au local



Démonstration d'intervention sur le poste de secours par les secouristes de la délégation

aux heures de permanence ou en rejoignant l'équipe des bénévoles.

- Délégation Sophia Biot Valbonne
11 rue du Portugon
tel :09.63.29.83.62
dl.sophia.biot@orange.fr

Permanences les mercredis et samedis matin de 9h00 à 12h00

- Contacts formation PSC 1 : 06.32.53.17.45
- Contact postes de secours : 06.31.32.75.13

ASSOCIATION COUP DE POUCE



L'équipe de bénévoles de l'association « Coup de Pouce » a un urgent besoin de vous à la rentrée pour aider les enfants du village dans leurs devoirs. Du CP à la Terminale, en français,

en anglais, espagnol et surtout en maths pour les plus grands !! Jours d'aide aux devoirs au CCAS : Lundi, mardi, jeudi de 17h à 18h30 et vendredi de 17h à 18h. Merci à tous !

- Pour plus d'informations :
> 04 93 65 72 99
> 06 19 85 06 32
> 06 23 76 36 36

JOURNÉE « PORTES OUVERTES » À L'ÉCOLE MÉDITERRANÉENNE DE CHIENS GUIDES D'AVEUGLES (EMCGA)

Le dimanche 20 septembre, de 11h à 17h, l'École Méditerranéenne de Chiens Guides d'Aveugles ouvre ses portes...

L'Association qui a pour vocation d'éduquer et de remettre gratuitement des chiens guides à des aveugles ou mal voyants vous offre, comme chaque année, la possibilité de découvrir ses activités dans son centre éducatif situé au 649 Chemin du Plan à BIOT.

Au programme de cette journée festive :

- visite des locaux,
- démonstrations du travail des chiens avec les maîtres et les éducateurs,
- découverte de la « chambre noire » dans laquelle vous pourrez

évoluer en situation de non-voyant et tester vos sens du toucher, de l'ouïe et du goût,

- vide-grenier, tombola, baby-foot,
- restauration et buvette,
- animation musicale avec le groupe « Moon Spirits »,
- stands de matériels pour non et mal voyants, produits divers,
- vidéo sur les activités de l'École

Une belle occasion d'allier sortie dominicale et découverte d'un autre monde, et aussi de « vous mêler de ceux qui ne vous regardent pas ».

• Renseignements :

Tél : 04 93 65 08 36

Tous les après-midi à l'École, 649 chemin du Plan



CULTURE, ARTS, ARTISANAT

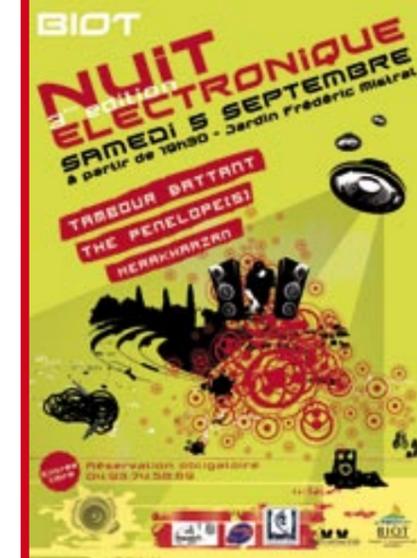
NUIT ELECTRONIQUE DE BIOT « 3^{ÈME} ÉDITION »

La Nuit Electronique de Biot aura lieu cette année le samedi 5 septembre.

Au programme de cette troisième édition trois formations de talents et de renommée internationale. Les groupes se succéderont à partir de 19h30 dans le cadre exceptionnel du Jardin Frédéric Mistral.

TAMBOUR BATTANT qui culmine en tête d'affiche proposera un set de musique électro break et hip-hop à la frontière des genres. À noter que ce duo de DJ a été la révélation électro du printemps de Bourges 2009 : une chance donc pour le public de découvrir les talents de ce jeune groupe parisien.

Autre découverte incontournable **THE PENELOPES** présentera une version live de son album « The Arrogance Of Simplicity » un cocktail électro pop qui puise ses influences dans les sonori-



PROGRAMME :

>>> 19h30 : **MERAKHAAZAN** (auto-sampling / contrebasse solo)
<http://www.myspace.com/merakhaazan>

>>> 21h00 : **THE PENELOPES** (dance / rock)
<http://www.thepenelopes.com>

>>> 23h00 : **TAMBOUR BATTANT** (live hip hop break)
<http://www.myspace.com/tambourbattant>



CLUB MICRO INFORMATIQUE DE BIOT

Le club reprendra ses activités le jeudi 3 septembre.

Comme d'habitude, nous nous réunirons tous les jeudis de 18 à 20h, à l'Espace Multimédia de Biot.

Nous poursuivons notre travail de base en prenant en compte toutes vos demandes d'approfondissement sur les sujets qui vous posent problème. Nous accueillerons les nouveaux débutants qui souhaiteraient être initiés à l'informatique. Nous organiserons à la

demande un cours d'initiation à la programmation ainsi qu'un cours sur l'architecture d'un ordinateur (format et gestion des données, caractéristiques des processeurs, jeu d'instructions, traitement des interruptions...) qui détermine sa puissance et ses performances.

Nous comptons sur chacun pour partager avec tous, les compétences qu'il aura acquises au club ou hors du club et surtout, nous espérons nous retrouver tous en

super forme, dans l'ambiance d'amitié chaleureuse que nous apprécions tant.

Le site de notre club vous permettra de mieux nous connaître en vous connectant à l'adresse suivante : <http://pagesperso-orange.fr/clubmicro/index.html>

• Pour tout renseignement : contacter Roger Madar :

Téléphone : 06 08 48 05 09

Messagerie : madar-roger@orange.fr

LES RENDEZ-VOUS DES BIBLIOTHÈQUES

Coup de projecteur sur la Bibliothèque St Exupéry à St Philippe

Créée en 2000, la bibliothèque St Exupéry offre un vrai lieu de vie et de convivialité pour les biotois. Située sur le plateau d'évolution du quartier St Philippe, la bibliothèque est un lieu de rencontre pour les familles et propose tout au long de l'année diverses animations pour tous.

- La bibliothèque St Exupéry est également attenante à l'école Eugène Olivari ; il a paru évident à l'équipe de devenir BCD (Bibliothèque Centre de Documentation) pour l'école, en proposant un accueil régulier des classes primaires avec des animations pédagogiques.

- Les enfants inscrits au CLSH pendant les vacances et les mercredis bénéficient également de ce lieu.

- Le personnel des bibliothèques reçoit les enfants de l'IME les Hirondelles les mercredis matin pour des lectures et des prêts de livres.

- Le projet de partenariat avec les crèches de Biot a vu le jour depuis quelques mois, principalement avec la crèche l'Orange Bleue et propose des prêts de malles de livres « Bébés lecteurs » aux crèches des Diabiotins et Vanille-Fraise.

- Du côté des adultes, le comité de lecture, qui a lieu un samedi matin par mois, rencontre un réel succès et attire régulièrement de nouveaux participants. Dans une atmosphère détendue, les lecteurs échangent leurs impressions sur diverses lectures.

Au-delà du prêt de livres, la bibliothèque joue donc un rôle déterminant dans la vie de la commune : elle se propose comme lieu d'échanges, d'informations, d'animations, de médiation culturelle et sociale.



Comité de lecture

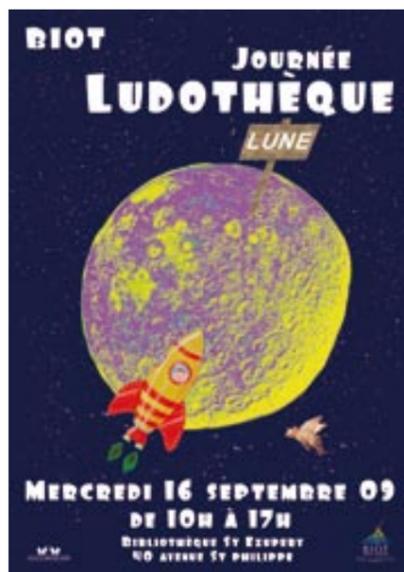
Aussi, nous invitons ceux et celles qui ne connaissent pas encore cette structure à une journée Ludothèque qui aura lieu le mercredi 16 septembre prochain.

> Mercredi 16 septembre 2009 (10h-17h) : JOURNÉE LUDOTHÈQUE « La Lune »
Bibliothèque St Exupéry

Traditionnellement pour fêter la rentrée, la bibliothèque St Exupéry organise une journée Ludothèque avec la participation de la Médiathèque Départementale de Prêt (Conseil Général).

A l'occasion de l'année mondiale de l'astronomie 2009, la bibliothèque propose des ateliers thématiques en accès libre à caractère scientifique autour du système solaire et de la Lune en particulier.

Enfin, les enfants, des plus petits aux plus grands, trouveront toutes sortes de jeux d'extérieur, de construction et d'adresse mis à leur disposition.



Ludothèque

Animations spécifiques 6-10 ans (sur réservation) :

- Atelier de découverte du système solaire (10h - 12h) animé par l'Association PTSJ (Mandelieu), spécialiste dans les activités de découverte scientifique auprès des jeunes.

Chaque enfant est invité à participer à la fabrication d'une maquette collective du système solaire.

- Grand Jeu de plein air « Naufragés de l'Espace » (14 h - 16h)

animé par l'association PARSEC (Astrorama d'Eze), spécialisée dans l'astronomie.

Ce jeu en équipe permet de comprendre les conditions de vie particulières sur la Lune et les missions lunaires : « Nous voici dans le futur... Les hommes ont une base permanente sur la lune. Des voyages réguliers ont lieu entre la Terre et la Lune. Mais tout à coup, un incident se produit lors de l'alunissage... »

Un goûter pour tous sera proposé à la fin de la journée !

« HISTOIRE(S) DE BLEU »
> du 13 au 25 octobre 2009
Lire à tous les âges de la vie

À l'origine de cette manifestation, il y a un projet qui tient au cœur des bibliothécaires : resserrer le lien intergénérationnel entre les différents publics qui fréquentent les bibliothèques municipales de Biot. Échanger, discuter, lire, dessiner et écrire sans clivage ni barrière liée à l'âge.

Ce projet qui s'articulera autour du livre s'inscrit dans le cadre de « Lire en Fête » (manifestation nationale sous l'égide du Ministère de la Culture) qui prend fin cette année et de la « Semaine Bleue » (événement national sous le parrainage du Ministère des Affaires Sociales) qui se déroule tous les ans en octobre depuis 1945.

Le thème 2008-2009 de la Semaine est : « Jeunes et Vieux, connectez-vous ! ». Il s'agit d'inciter chacun à utiliser tous les moyens de communication pour créer ou entretenir du lien social (parole, écriture, arts, nouvelles technologies,...), mais aussi d'initier une rencontre entre les participants de l'atelier d'écriture senior animé

par Corinne Josseaux-Battavoine et tous les lecteurs, du plus petit au plus grand.

Des moments de plaisirs partagés et enrichissants pour tous auront lieu en partenariat avec le CCAS, le Musée d'Histoire Locale, l'Espace Multimédia, l'Espace des Arts et de la Culture.

Les publics concernés pourront également découvrir un fonds spécifique développé pour l'occasion : livres en gros caractère, livres sonores, beaux-livres et nouveautés romans qui seront présentés dans les bibliothèques municipales. Une malle de livres sera disponible au CCAS jusqu'à la fin de l'année 2009 pour les seniors qui ne peuvent pas se déplacer dans les bibliothèques.

Enfin, vous pourrez découvrir le programme détaillé de la manifestation début octobre à l'accueil de tous les lieux partenaires de la manifestation.

LA « RENTRÉE » DES ATELIERS

• Atelier d'illustration

Laura Rosano sera encore au rendez-vous pour animer la nouvelle année de l'atelier d'illustrations à la Bibliothèque George Sand. Si vous souhaitez vous joindre au groupe ou pour tout renseignement concernant cet atelier, n'hésitez pas à nous contacter.

• Atelier d'écriture seniors

Durant l'année 2008-2009, Corinne Josseaux-Battavoine a animé une fois par semaine un atelier d'écriture pour seniors. Le groupe de passionnés des mots poursuit l'aventure au même rythme dès le mois de septembre prochain



Lire en Fête

pour une autre saison. Si vous aussi, vous souhaitez y participer il suffit de :

- S'inscrire à l'une des deux bibliothèques de Biot (1,5€ de cotisation annuelle)
- Être motivé (e) et disponible le mercredi après-midi de 14h30 à 16h

• Rencontre de lecteurs/ Comité de lecture

Le comité de lecture reprend à la Bibliothèque St Exupéry **Samedi 26 septembre de 10h30 à 12h** (pensez à apporter les livres de votre choix). Cette rencontre sera aussi l'occasion pour les bibliothécaires de présenter plusieurs romans de la rentrée littéraire 2009.

Bibliothèque George Sand

Place de l'Église 06410 BIOT
Mardi : 9h30 - 12h et 15h - 18h30
Mercredi : 9h30 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h et 14h - 18h
• 04 93 65 57 99 (tel/fax)
bibliotheques@biot.fr

Bibliothèque Saint Exupéry

40, avenue St Philippe
06410 BIOT
Mardi, Jeudi et Vendredi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h30
• 04 93 65 24 54

ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

Comme chaque année, l'Espace des Arts et de la Culture Henri Carpentier vous propose un large éventail d'activités, pour enfants et adultes : danse jazz, danse classique, arts plastiques, théâtre et musique (piano, violon, violoncelle, flûte traversière et à bec, saxophone, guitare sèche et électrique, basse, batterie) et deux classes d'orchestre ; musique classique et musique actuelle.

L'Espace des Arts et de la Culture accueille les élèves résidant sur la commune de Biot, et ceux des villes voisines, dans la limite des places disponibles. Les élèves biotois sont prioritaires. Au-delà des disponibilités, une liste d'attente est constituée et est valable pour une année scolaire.

L'accueil de l'Espace des Arts réouvre ses portes le lundi 31 Août 2009 de 14h à 19h. Deux après-midi portes ouvertes sont prévues, les 9 et 10 septembre de 15h à 19h afin de rencontrer les professeurs.

Pour vous inscrire :

Les réinscriptions ont débuté en juin, mais si vous ne vous êtes pas encore inscrit, vous avez la possibilité de le faire début septembre, pour cela vous devez vous munir :

Pour les nouvelles inscriptions :

- d'une copie d'un justificatif de domicile pour les résidents Biotois.

Pour les réinscriptions :

- de 3 enveloppes timbrées à l'adresse de l'élève (1 jeu par

famille)

- d'une copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile
- d'un certificat médical (pour la danse)
- d'une copie d'un justificatif de domicile pour les résidents biotois
- d'une notification du quotient familial pour les personnes pouvant bénéficier de la tarification dégressive.

La tarification au 1^{er} septembre 2009 est disponible à l'Espace des Arts et de la Culture ou sur le site Internet de Biot : www.biot.fr

A NOTER :

- Les cours de saxophone reprennent dès la rentrée avec Jean-Marc Baccarini, professeur.
- Désormais, le professeur de théâtre sera Monsieur Karim Zennit.

SOIRÉES CINÉMA À L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

L'ÂGE DE GLACE 3

« Le Temps des Dinosaures »
> **Vendredi 9 Octobre 2009** à 20h30

Ensemble les héros de L'Âge de glace, vont devoir se confronter à des habitants pour le moins hostiles et parfois farfelus : les dinosaures. Mais nos personnages ne semblent pas complètement préparés...

En effet, Manny et Ellie attendent leur premier enfant mammoth : comment le futur père, déjà hyper stressé, va-t-il appréhender la paternité dans ce contexte peu sécurisant ?

Diego, le tigre aux dents de sabre, redoute d'avoir perdu ses instincts de prédateur. C'est pourtant le moment de les retrouver !



Sid, quant à lui, est convaincu d'avoir enfin réussi à construire sa propre famille en kidnappant trois oeufs... de dinosaures ! Saura-t-il persuader leur T-Rex de mère qu'il est mieux placé qu'elle pour les élever ? Et au fait, Scrat ? Va-t-il renoncer à sa noisette au nom du grand amour ?!



HARRY POTTER

et le Prince de Sang Mêlé
> **Vendredi 16 Octobre 2009** à 20h30

L'étau démoniaque de Voldemort se resserre... Mais Dumbledore est plus décidé que jamais à préparer Harry à son combat final. Ensemble, le vieux maître et le jeune

sorcier vont tenter de percer à jour les défenses de Voldemort. Mais un autre «mal» hante cette année les étudiants : le démon de l'adolescence ! Harry est de plus en plus attiré par Ginny, qui ne laisse pas indifférent son rival, Dean Thomas ; Hermione, rongée par la jalousie, a décidé de cacher ses sentiments, vaille que vaille. L'amour est dans tous les

coeurs - sauf un. Car un étudiant reste étrangement sourd à son appel. Dans l'ombre, il poursuit avec acharnement un but aussi mystérieux qu'inquiétant... jusqu'à l'inévitable tragédie qui bouleversera à jamais Poudlard...

Bœuf Théâtre à l'Espace des Arts et de la Culture

A l'occasion du 32^{ème} bœuf théâtre

de théâtre de la Marguerite, le spectacle de Luc Antoni, « La Fête continue » sera présenté, vendredi 2 octobre 2009 à 21h.

• **Espace des Arts et de la Culture**

Chemin de la Fontannette
06410 Biot
04 93 65 07 02

ESPACE RYTHMES : ECOLE DE BATTERIE

L'école est ouverte à toutes celles et à tous ceux qui ont envie de se défouler en musique!!

Épanouissement garanti dans la pratique de cet instrument quel que soit le niveau de départ ! Dès la première, année les élèves apprécient de pouvoir déjà toucher l'instrument.

En effet, le solfège rythmique est enseigné au fur et à mesure de la pratique et de l'avancement du travail instrumental et les élèves travaillent sur des rythmes choisis en fonction de leurs goûts musicaux.

Le professeur reçoit les nouveaux



élèves sur rendez-vous avant toute première inscription dès le mois de septembre.

Les cours débuteront le jeudi

1^{er} octobre.

Rendez-vous et renseignements :
04.93.65.58.03

LA RENTRÉE DE L'ARLEQUINO

Les **cours d'italien** tous niveaux reprennent à partir du **jeudi 1^{er} octobre 2009.**

Tous les jeudis de 9h30 à 11h et de 14h à 15h30. Autres horaires selon demande.

Coût par trimestre, cours d'1h30, 180 €. Conversation, cour d'1 heure, 120 € par trimestre. Intervenante : Donatella.

Samedi 19 septembre à 18h30 vernissage de l'exposition KOVA, « un artiste italien », dans le cadre de la manifestation du jumelage et du marché italien qui se déroulera

samedi et dimanche.

Dimanche 20 septembre, place de la Chapelle, animation avec Valerio et Danilo.

Soirées sur « la Commedia dell'Arte » **le vendredi 25 et le samedi 26 septembre 2009** à 20h30.

• **Renseignements :**
L'Arlequino
6, rue Saint Sébastien
Tel : 0664768571

NOUVELLE RENTRÉE, NOUVEAU PROGRAMME !

L'association «Théâtre Astrologique, «Lumières d'Étoiles», Béa Lugosi» propose de développer, enseigner, promouvoir une Astrologie humaniste et artistique dans le cadre de consultations, cours, ateliers, jeux, stages, séminaires, conférences et spectacles astrologiques.

Programme à découvrir sur www.biot.fr

Renseignements - Informations
Programme - Permanence téléphonique

• **Association Théâtre Astrologique Lumières d'étoiles,**
Béa Lugosi - Tél : 04.93.65.65.12
- beatrice.triki@wanadoo.fr

■ PORTRAITS DYNASTIE SABA DE PÈRE EN FILS.

Dans ce numéro du Biot Infos découvrez ou redécouvrez les verriers Daniel et Christophe Saba. Le père et le fils sont réunis dans une ambiance familiale et chaleureuse pour parler de leur parcours respectif. Car les verriers Saba, c'est avant tout une histoire de famille ;

Daniel Saba commence son apprentissage en 1962 aux côtés d'Éloi Monod. Il a été verrier à ses côtés jusqu'en 1974 date à laquelle Éloi Monod quitte la verrerie de Biot. Daniel poursuit son parcours à la verrerie de Biot jusqu'en 1989 puis il s'installe au local situé au val de Pome, en face du musée Fernand Léger, qu'il ne quitte plus.

Daniel Saba (qui se retourne d'avantage au nom de « Gao») est né à Biot. Il décide d'ailleurs de lui rendre hommage en choisissant le verre bullé comme produit phare.

La formation première de Christophe est électricien, mais il a rapidement succombé à sa passion pour le verre. Baigné dans ce milieu depuis toujours c'est son père, Daniel, et son oncle, Marcel, qui l'ont formé au métier. En 1992 il commence à travailler au Val de Pome pour en racheter les parts en 1999. Il pérennise et confirme le succès familial. Christophe se spécialise dans les 'arts de la table' et décline en 21 couleurs les pièces pour une table façon art déco qui plaît à coup sûr.

Christophe Saba a su honorer cet héritage du verre en perpétuant la tradition et en complétant l'œuvre de son père.

Il utilise toujours les mêmes outils, ce qui garantit également



Daniel Saba

une régularité des produits proposés. Il complète l'œuvre, fort du soutien de son père, en innovant avec le principe du verre cannelé, déposé à l'INPI. C'est aujourd'hui ce qui en fait sa particularité, cet aspect à « facette » crée la distinction du « verre Saba ».

Selon Christophe « celui qui sait faire des verres à pied sait tout faire » car la régularité nécessite une rigueur des gestes et donc leur maîtrise. Toutes les pièces en verre achetées chez Saba sont faites à Biot, rien n'est importé. Les sujets en verre sont eux faits au chalumeau par Guillaume. Ce

sont en tout 5 personnes qui travaillent en permanence pour la verrerie Saba afin de répondre aux attentes et à la demande provenant des quatre coins du monde. Ils revendent en Australie, aux États-Unis d'Amérique, au Royaume-Uni, et dans toute la zone euro. Vous pouvez les trouver plus près de chez vous à Biot, au Val de Pome ou à côté de l'office du tourisme dans le village où, Sandra, vous accueillera avec plaisir.

Christophe et Daniel sont courtisés par de nombreux clients. Il y a bien sûr les clients habituels et les touristes mais aussi les pro-



La galerie Saba



La famille Saba



Père et fils à l'œuvre

fessionnels de la restauration, les magasins franchisés comme 'le cèdre rouge', les chaînes de magasins 'l'olivade' et bien d'autres encore. Leur réputation n'est plus à faire grâce à leur maîtrise

du verre et leur savoir qui sera transmis, bien volontiers, à Tom Saba s'il le souhaite.

www.verrierieduvaldepome.com

■ ENTRETIEN AVEC ARIANE COULONDRE, NOUVELLE CONSERVATEUR DU MUSÉE FERNAND LÉGER

Ariane Coulonde, nouvelle conservateur du musée national Fernand Léger, vient de s'installer dans la région. Elle évoque dans cet entretien son parcours et ses projets.

Pouvez-vous nous parler de votre parcours ?

J'ai la chance de commencer ma carrière à Biot dans un musée qui correspond à mes attentes. Auparavant, j'ai étudié l'histoire de l'art à l'École du Louvre, en me spécialisant dans la période moderne. Coïncidence, mes recherches ont porté en particulier sur l'œuvre du peintre Jean Dewasne, un artiste de l'après-guerre fortement influencé par Fernand Léger ! Motivée par l'idée de travailler dans un musée, j'ai ensuite passé le concours de conservateur du patrimoine. A l'Institut national du

patrimoine, j'ai bénéficié à la fois d'une formation théorique solide et de plusieurs stages de terrain. J'ai ainsi travaillé six mois au Centre Pompidou, où j'ai pu appréhender la richesse du métier de conservateur. C'est un poste passionnant car polyvalent, dans lequel il faut à la fois assurer la conservation des œuvres, approfondir la connaissance de la collection, organiser des expositions, accueillir au mieux le public, encadrer une équipe... J'ai également fait un stage instructif à la Tate Modern à Londres. Les anglo-saxons sont très créatifs dans leur manière de présenter les œuvres...

Qu'est-ce qui vous a amené à venir travailler dans ce musée ?

Le lieu, l'artiste, la collection... J'ai immédiatement été attirée par ce musée. C'est un endroit



Ariane Coulonde, conservateur du musée Fernand Léger

dans lequel on se sent tout de suite bien. Son architecture monumentale et colorée s'inscrit harmonieusement dans un écrin de verdure. La collection comporte des œuvres essentielles de l'histoire de l'art du XX^e siècle (comme La Joconde aux clés,

Les Constructeurs...) et permet de suivre l'évolution du style de Léger tout au long de sa carrière. L'accueil chaleureux de l'équipe et la confiance qui m'a été accordée dès mon arrivée ont fortement compté dans mon envie de m'installer ici. Et puis je préfère travailler dans une structure de taille plus humaine qu'un grand établissement. Cela me permet de toucher à toutes les facettes du métier.

Quelle est votre première impression du musée ?

C'est un musée qui possède de nombreux atouts. Les travaux menés ces dernières années ont permis d'améliorer l'accueil et de moderniser la scénographie. Depuis peu, des audioguides sont proposés au public pour enrichir la visite. La buvette du musée, qui rencontre un succès constant auprès des biotois, participe de ce cadre très agréable. J'ai enfin la chance d'avoir une équipe motivée, qui porte une vraie ambition pour ce musée. Il me semble qu'il y a beaucoup de potentiel !

Quels enjeux s'annoncent pour le musée Fernand Léger ?

Un an après sa réouverture en 2008, le public est au rendez-vous. Il nous faut conserver cette dynamique et si possible la développer. Le musée doit garder un rythme soutenu d'expositions et proposer des activités pour tous. Il s'agit par exemple de renforcer les ateliers pédagogiques pour enfants qui ont fait pendant longtemps le succès de ce lieu. Par ailleurs, des collaborations intéressantes ont été développées par le passé avec la municipalité de Biot. Nous entendons prolonger ces actions en tissant des liens forts avec le public local. Mais nous avons aussi pour ambition de développer une fréquentation plus internationale.

L'enjeu principal, à mon sens, est d'inscrire ce musée dans une dy-

namique collective au sein des trois musées nationaux des Alpes Maritimes (musée Marc Chagall à Nice, musée Pablo Picasso - La Guerre et la Paix à Vallauris) par des expositions croisées et une programmation coordonnée. L'exposition actuelle Dis-moi Blaise, qui évoque les liens du poète Blaise Cendrars avec chacun des trois artistes, en est un premier exemple réussi.

Pouvez-vous nous parler de la programmation pour l'année qui commence ?

L'année 2010 marque les 50 ans de la création du musée. Pour fêter cet anniversaire, nous avons l'ambition d'offrir une programmation riche et variée, à la hauteur de l'événement. Notre grande exposition d'été, Disques et Sémaphores, Fernand Léger et la signalétique moderne, révélera aux visiteurs les liens profonds que l'artiste entretient avec l'esthétique de la grande ville moderne, de la signalétique à la publicité.

L'année sera ponctuée par des expositions sur des aspects méconnus de la collection, des invitations faites à des artistes d'aujourd'hui, des projections, des cycles de conférences... et de nombreuses autres réjouissances ! Vous en découvrirez le détail dans le cahier du musée qui sortira à l'automne.

Comment se passe votre arrivée à Biot ?

Je me sens très bien dans cette région. Bien qu'ayant fait mes études à Paris, mes racines familiales sont ancrées dans le Sud, où j'ai passé de nombreux étés. Mes souvenirs d'enfance restent attachés à la beauté de ce paysage. Et je suis ravie de l'accueil que les biotois m'ont réservé. Pour résumer, un cadre agréable, une équipe motivée et un lieu plein de potentiel : tout cela donne envie d'aller de l'avant...

LA CONTRADICTION POUR SUBLIMER L'ART

Organisées depuis 1989 dans la Galerie Internationale du Verre à Biot, Les Verriales regroupent, chaque année, plus de 30 artistes répondant à une thématique précise, sans cesse renouvelée.

Portées par Serge Lechazynski, directeur de la galerie, les Verriales se définissent comme des monographies où jeunes talents côtoient des artistes de renom.

Cette année, les artistes verriers ont œuvré sur le thème défini par le directeur « Positive-Négative », thème qui se révèle comme un défi, obligeant les créateurs à repousser leurs limites, tant techniques qu'artistiques.

De cette contradiction en ressortent des œuvres exceptionnelles dont l'originalité et la philosophie amènent à réfléchir sur notre vision du monde.



VERRIALES 2009

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

UN SCULPTEUR HORS PAIR

Vous avez été nombreux à venir admirer la sculpture « Le Templier », inaugurée lors de la Fête Nationale. Charles Cermolacce, le sculpteur, a passé de nombreuses heures chaque soir au pont vieux, pour achever son oeuvre. Cet homme avant tout artiste dans l'âme, a durant plusieurs mois taillé la pierre calcaire pour en extraire un chef d'œuvre en l'honneur des Templiers.

Ce travail a nécessité de nombreuses heures de labeur qu'il a reparti sur 7 mois depuis novembre 2008. La statue taillée dans un unique bloc a une hauteur de 2m30 pour une largeur d'environ 1m30 et pèse près de 2,4 tonnes.

Le dessin est une création originale de ce génie de la pierre qui n'a fait aucun croquis préalable. Charles s'est laissé guider par la veinure de la pierre qui lui dit où et comment la tailler.



Charles Cermolacce



Inauguration de la statue Le Templier lors du 14 juillet

Les deux frères Pettavino, qui ont réalisé le socle de la statue, ont formé Charles en 1996 à la taille de pierre pour construire des ponts mais il n'a pas reçu de formation artistique. Charles est un autodidacte. Il a excellé dans le milieu grâce à sa seule envie d'apprendre plus et grâce à son don qui l'éclaire lors de ses créations. Ses œuvres sont exposées partout dans la région et son succès est grandissant. Charles illustre à merveille l'expression « avoir des mains en or », à tel point que certains en sont venus à douter qu'il était l'auteur de ces réalisations !!!

NOUVEAU !

BIOT ET LES TEMPLIERS 1209-2009 • LE FILM

Réalisé par Bruno Lecouf • Court métrage de 30 min.

Revivez l'événement historique
Biot et les Templiers
1209-2009

En vente à
l'Office de Tourisme
Prix de vente :
12 euros



JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE : SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2009

A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le Service Patrimoine a choisi de profiter de l'exceptionnelle exposition présentée à l'Office de Tourisme « L'art et la Manière selon Brothier. Paradoxes d'une Collection » pour mettre en avant le riche patrimoine artistique du XX^{ème} siècle de Biot.

Acteur devenu incontournable du Patrimoine vivant de Biot, notre Four Communal sera bien sûr ouvert durant ces deux journées et notre fournisseur vous proposera des ateliers à 14h30.

PROGRAMME :

• VISITE GUIDÉE « A la découverte du Patrimoine Artistique de Biot »

L'animation phare de ces journées sera la possibilité de participer à un circuit de découverte du patrimoine artistique extrêmement riche de Biot, qui se fera sous la forme d'une balade guidée par une conférencière spécialiste de l'art du 20^{ème} siècle.

DÉPARTS :

> **samedi 19 septembre** à 15 h devant l'Office du Tourisme (réservation souhaitée)
> **Dimanche 20 septembre** à 15 h devant l'Office de Tourisme

(réservation souhaitée)

• **VISITE DE L'EXPOSITION du collectionneur biotois, André Brothier**, « L'art et la Manière selon Brothier - Paradoxes d'une collection » qui retrace, depuis le début des années 50, les relations particulièrement fructueuses que Biot a entretenues avec l'art contemporain. Vous découvrirez des œuvres d'artistes de La Ruche - Tisserand, Bocchi, Melano, Rebeyrolle - ainsi que des pièces maîtresses de l'art du 20^{ème} s. - César, Hedberg, Kolb, Ubac, Vasarely, Villers... - qui vous seront racontées par André Brothier lui-même lors de cette visite privée qui se tiendra à l'Office de Tourisme.

• **VISITE DE L'ATELIER actuel du céramiste Jacky Coville**, qui nous ouvrira les portes de ce lieu où s'installa en 1949 le céramiste Roland Brice qui fut l'unique créateur des céramiques de Fernand Léger entre 1949 et 1955.

• **VISITE DES GALERIES PRIVÉES du collectionneur André Brothier** qui préservent des merveilles de l'art moderne et contemporain ;

• **BALADE DANS LE VILLAGE à la découverte de notre patrimoine artistique** (mosaïques, sculptures...).

• DÉMONSTRATIONS et Ateliers au Four Communal :

Démonstrations au Four Communal, toute la journée, pour une découverte de la remise en service de cet ancien four à bois de plus de 3,50 m de diamètre, construit entièrement avec des pierres à four, en cinérite, qui étaient extraites et travaillées à Biot jusque dans les années 80.

• **ATELIERS DE PÂTISSERIES cuites au four communal**, rue de la Poissonnerie, animés par Christian Vinciguerra :

> **Samedi 19 septembre** à 14 h 30, atelier gâteau aux Figues
> **Dimanche 20 septembre** : 14 h 30, atelier pizzas

> **Samedi 19 septembre**, Place de l'Eglise, 18h30 - 20 h
Pour fêter le patrimoine et le finissage de l'exposition d'André Brothier, le service patrimoine a le plaisir de convier tous les amis du patrimoine à un verre de l'amitié agrémenté de quelques bouchées gourmandes.

• **Renseignements et réservations** - Service Patrimoine
Tél : 04 93 65 78 08

Les visites guidées et les ateliers du four communal sont gratuits, merci cependant de réserver pour une meilleure organisation de nos services.

sa production de jarres.

Retrouvez toute l'histoire de la poterie à Biot par Pierre Quartier sur www.biot.fr

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'association

• **Arezzo**
Tél : **04 93 65 15 15**
Fax : 04 93 65 17 89,
Email: arezzo.biot@wanadoo.fr
Adresse : B.P.44, 06410 Biot.

BIOT, VERNANTE - FÊTE DU JUMELAGE 2009 LES 12 ET 13 SEPTEMBRE 2009 À VERNANTE

Viendrez-vous avec nous à Vernante ?

Les 12 et 13 septembre, nous aurons l'honneur d'être reçus par nos amis vernantais.

Située à 800 m d'altitude, entre Limone et Cunéo, Vernante est connue pour les peintures réalisées par Carlet et Méo. Ces fresques effectuées sur les murs des maisons de Vernante, racontent les aventures de Pinocchio, désobéissante marionnette créée par l'illustrateur Attilio Mussino. Découvrir à Vernante au cœur du Parco delle Alpi Marittime, à 800 m d'altitude :

- le panorama constitué de nombreuses cimes culminant à plus de 3 000 m, les lacs, les prairies, la faune alpine et les espèces botaniques,
- Le «Tourusela», Château médiéval du Comte Pietro Balbo de



Vernante

Tente, construit entre 1275 et 1280,

- Le Musée Attilio Mussino, situé dans l'ancienne Confrérie
- Vernante est également connue pour ses fameux couteaux, les «VERNANTIN», faits à la main.

Leur lame est tirée d'un morceau d'acier poli à l'émeri et marquée avec le timbre personnel du coustelier. Le manche est fait à partir d'os de boeuf ou de bélier chauffé puis plié et poli, parfois en bois de buis,

- Ses hôtels et restaurants

Une fête du jumelage dans le Piémont à revoir, à découvrir, à vivre en famille, entre amis.

L'Association des Amis du Jumelage met un car à la disposition des personnes préférant ne pas prendre leur voiture (aller-retour en car le dimanche 13 septembre 2009)

Renseignements et inscriptions à l'office du Tourisme

Liste des hôtels disponible à l'Office du Tourisme)
26, rue Saint Sébastien - BIOT
Tél : 04 93 65 78 00
Email : tourisme@biot.fr

MARCHÉ ITALIEN SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 SEPTEMBRE À BIOT

Le marché italien est devenu une tradition à Biot.

Chaque année, pour le plaisir de nos papilles, les commerçants venus d'Italie installent leurs étals sur la place des Arcades.

De quoi remplir les paniers de produits alléchants, écouter une conférence sur les vins italiens, participer aux ateliers du Four Communal de fabrication de gâteaux à la figue, profiter le dimanche des animations liées à la journée du patrimoine et à la fête des Vendanges.



L'ASSOCIATION « AREZZO » PRÉSENTE SA PREMIÈRE CONFÉRENCE DE LA SAISON SUR LE THÈME DE L'ARCHÉOLOGIE.

Elle aura lieu le samedi 3 octobre 2009 à 16 heures 30 dans la salle des associations à Biot route de Valbonne à côté de la mairie, en face de l'école Paul Langevin.

Cette conférence sera présentée par Monsieur Eric Delaval, Conservateur du musée archéologique du bastion St. André à Antibes. De nombreuses diapositives seront présentées.

Un événement culturel à ne pas manquer à Biot.

Petite histoire pour les nouveaux Biotois

Amis Biotois, arrivés récemment à Biot, lorsqu'on parle de Biot, on dit que c'est le village des verriers. Mais savez-vous que pendant quatre siècles, Biot fut le village des potiers universellement connu pour

sa production de jarres.

Retrouvez toute l'histoire de la poterie à Biot par Pierre Quartier sur www.biot.fr

Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à l'association

• **Arezzo**
Tél : **04 93 65 15 15**
Fax : 04 93 65 17 89,
Email: arezzo.biot@wanadoo.fr
Adresse : B.P.44, 06410 Biot.

FÊTE DES VENDANGES : DIMANCHE 20 SEPTEMBRE 2009



L'Amicale Biotoise des Traditions vous propose une journée consacrée « au raisin » qui faisait partie de la manne économique de notre village, mûrissait sur les coteaux biotois et donnait lieu à une vente exceptionnelle de servant sur la fête du raisin et du mimosa. Biot était particulièrement réputée pour la conservation de ce raisin et pour sa commercialisation sur période étendue de l'année. Aujourd'hui, le raisin est récolté sur la vigne communale par les bénévoles de l'Amicale et les enfants des écoles. A présent, la fête se rapporte plus précisément à la période des vendanges.

Pour cette journée, nous vous proposons de 11h à 18h dans le village une animation folklorique avec les danseurs du Caireu Nisart et la fanfare « Lou Brandi de la Roudoule ».

- **A 12h30**, le vin d'honneur et le repas géant seront servis sur la place de Gaulle (*inscriptions à partir du 1^{er} septembre, places limitées*)
- **A 16h30**, foulage du raisin et dégustation du vin nouveau.

Venez nous rejoindre, c'est un moment festif, de retrouvailles et de convivialité que nous aimons partager.

• **Renseignements et inscriptions**
Office de Tourisme
Tél : 04 93 65 78 00
tourisme@biot.fr

EXPOSITION «LA CÉRAMIQUE A SON HISTOIRE...» Du 24 septembre 2009 à avril 2010 au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises • VERNISSAGE le jeudi 24 Septembre 2009 à 18h

Depuis plusieurs années, la politique d'expositions du «Petit Musée de Biot» est de présenter au public en alternance, des expositions de patrimoine et de céramique contemporaine pour montrer la vitalité de ce métier avec la survivance de la tradition.

Succédant au grand potier Gérard Lachens dont l'intérêt de l'œuvre a été marqué par un public en augmentation dans de notre musée, un nouveau programme sera présenté à partir de septembre sur le thème de : «L'histoire et la fabrication des Céramiques».

Les différentes techniques utilisées à Biot, pour la fabrication des jarres et des fontaines d'intérieur seront présentées. Le travail au colombin, le tournage, le modelage, le coulage de l'argile et la

cuisson seront expliqués par des documents anciens, des illustrations venues de l'Encyclopédie de Diderot, ainsi que d'autres témoignages plus récents.

Des pièces originales en céramique de grande valeur artistique, de la préhistoire à nos jours, ainsi que des outils amèneront le public à mieux comprendre la mise en œuvre de cet art de la Terre dont Biot se veut toujours être l'un des lieux incontournables de la Côte d'Azur.

Fidèle à sa politique de qualité, la présentation générale sera réalisée par l'équipe habituelle du Musée avec l'apport d'un décorateur, nouveau venu dans notre région et Biotois d'adoption : Pierre Palvadeau.

• J.P VAN LITH



Tour de potier



Tuiles vernissées

L'INVENTAIRE DU PATRIMOINE BIOTOIS

Si l'on définit le patrimoine comme l'ensemble des biens dont nous avons hérité, l'une des caractéristiques de Biot est la richesse incroyable de ce patrimoine architectural, certes, mais aussi naturel, artistique, artisanal, voire aujourd'hui industriel. L'article que nous a confié Brigitte Hedel-Samson, conservateur en chef du patrimoine récemment nommée à l'Institut National du Patrimoine à Paris, retrace l'histoire de cette prise de conscience progressive par les institutions de la nécessité absolue de préserver un patrimoine par essence fragile.

Depuis le XVII^e siècle, des relevés des monuments ont été faits par des personnalités éclairées. Aussi bien en dessins qu'en gravures pour des monuments qui apparaissaient remarquables par leur prestance, leur esthétique, leur valeur architectonique et bien sûr leur histoire. Après la Révolution française de 1789, la destruction et le pillage de nombreux édifices religieux, civils, et royaux ont permis une prise de conscience qui amena à préserver dans un premier temps le patrimoine architectural puis les objets d'art.

Le service des bâtiments civils, créé en 1791 est l'héritier des divers services de l'Ancien Régime pour les Voiries, les Ponts et Chaussées et la surintendance des Bâtiments du Roi. Ses architectes départementaux sont chargés de l'entretien et de la construction des monuments publics et de la conservation des anciens palais royaux, devenus palais nationaux. Ce service est assisté d'un Conseil des Bâtiments civils composés d'architectes qui examinent les projets soumis et aussi les restaurations.

En 1837 est créée la commission des monuments historiques pour

aider l'inspecteur général. Cette commission est composée d'archéologues, d'architectes et d'hommes politiques qui examinent toutes les demandes de restauration et de rénovation, en s'appuyant sur les sociétés savantes départementales.

Prosper Mérimée, écrivain romancier auteur de *Colomba*, historien et auteur de *Essais sur la guerre sociale*, est nommé inspecteur général des monuments historiques en 1834. Il traverse la France, en voiture à chevaux, pour la surveillance de différents chantiers en cours et dresse, entre 1840 et 1848, un inventaire des richesses de la France à préserver en priorité.

Il commande en 1851 à des photographes l'inventaire des monuments à conserver. Le territoire est partagé entre Gustave LeGray, Mestral, Edouard Baldus, Hippolyte Bayard et Henri Le Secq. Ils doivent photographier les édifices d'une particulière importance historique et architecturale ou nécessitant des restaurations urgentes, ainsi que ceux sur lesquels les travaux sont déjà en cours : par exemple le cloître de Notre-Dame du Puy, en travaux depuis un an, ou les remparts de Carcassonne que l'on vient de confier à Viollet-le-Duc, ou encore le château de Blois, où Duban avait mené à bien en 1848 la restauration de l'escalier François 1^{er}.

Définition de l'inventaire général (extrait de Documents et méthodes, édition 2007)

L'inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France a été créé en 1964 de la volonté de André Malraux. L'inventaire est conçu comme une œuvre scientifique, dégagée de toute préoccupation réglementaire, juridique ou fiscale. Sa tâche fondamentale est de constituer, au niveau national et sur tout le territoire, un ensemble documentaire pérenne et accessible à tous, dont l'exploita-

tion scientifique et la publication soient les prolongements logiques.

Rôle de l'inventaire : ces principes continuent de guider la mission de connaissance que l'Etat a ainsi fixée et dont il a confié la conduite aux collectivités régionales. L'inventaire note, photographie, étudie, compare, prépare les dossiers pour des objets ou des bâtiments qui peuvent être inscrits, étape indispensable avant un classement. La loi Liberté et responsabilités locales du 13 août 2004 charge les collectivités régionales, dans leur ressort, de la responsabilité de l'inventaire général du patrimoine culturel.

• **Brigitte HEDEL-SAMSON**
Conservateur en chef
du Patrimoine

Nous soulignerons qu'à Biot trois bâtiments sont inscrits à l'inventaire national et sont protégés par les monuments historiques : l'Eglise Sainte Marie-Madeleine, propriété communale, est « classée » depuis 1984, tout comme le monument romain de la Chèvre d'Or, propriété privée, « classé » depuis 1943. Quant à la chapelle Saint Roch, autre propriété de la commune, elle est « inscrite » aux monuments historiques depuis 1949. Deux jardins privés ont également été inscrits en 1983 dans la catégorie « pré-inventaire » : le Jardin de la Chèvre d'Or, et le Jardin de la Bastide du Roy.

• **Service patrimoine :**
04 93 65 78 07

Vous trouverez de nombreuses informations et articles fort intéressants concernant le patrimoine biotois sur les nouvelles pages du site de la ville de Biot, www.biot.fr, à la rubrique « PATRIMOINE ».

UN ÉTÉ AVEC LE SERVICE JEUNESSE ET SPORT !

Accueil de Loisirs Enfants



Accueil de Loisirs Ados



Séjours Enfants et Ados



À NOTER !

Inscriptions aux accueils de loisirs avec et sans hébergement pour les prochaines vacances

L'ESPACE FAMILLE : c'est se préinscrire en ligne aux activités en toute sérénité !

L'ESPACE FAMILLE : c'est pouvoir consulter et payer en ligne ses factures* !

(* Paiement Sécurisé Pay Box)

DATES D'INSCRIPTION SUR L'ESPACE FAMILLE

VACANCES DE LA TOUSSAINT	VACANCES D'HIVER	VACANCES D'HIVER
(accueil de loisirs enfants et ados)	(séjours ados)	(accueil de loisirs enfants et ados)
Du 21 au 27 septembre	Du 30 novembre au 6 décembre	Du 11 janvier au 15 janvier 2010
L'équipe du GUPii • 04.92.91.52.13 • gupii@biot.fr		

Rendez-vous sur l'Espace Famille : www.biot.fr



GUPii vous guide

pour vos démarches



SAINT PHILIPPE ACCUEILLE UNE NOUVELLE ÉCOLE

L'école « Les Colibris » a ouvert ses portes dans le quartier Saint Philippe à Biot - Sophia Antipolis grâce notamment à l'obtention d'un prêt sur l'honneur de 10 000 € accordée par la Plateforme France Initiative de la CASA.

Nicolas Wattel, directeur de l'établissement et son épouse Georgina Wattel, pédagogue Montessori propose aux enfants et parents, une autre façon d'apprendre.

En effet, cette école privée, bilingue français-anglais a adopté le système éducatif inventé par le célèbre médecin anthropologue et pédagogue Maria Montessori. Ayant étudié durant près de 50 ans des enfants issus de milieux sociaux et culturels différents, Maria Montessori a élaboré des principes psychologiques et pédagogiques ainsi qu'un matériel auto didactique, définissant la méthode Montessori.

Ainsi, l'école « Les Colibris » se base sur l'épanouissement de l'enfant à travers ses différents stades de sensibilité et de développement pour l'encadrer dans son apprentissage.

« L'élève » évolue donc dans un cadre adapté à ses besoins psychologiques, dans le respect de son rythme et de ses particularités individuelles tout en étant sensibilisé à la vie sociale.

La structure biotoise méthode Montessori comprend ainsi plusieurs niveaux dans lesquels les enfants sont classés par tranches de développement (2/3 ans, 3/6 ans, 6/9 ans, 9/12 ans).

Les classes, composées de 8 à 16 enfants selon l'âge sont encadrées par des éducateurs Montessori, ayant chacun une spécialité, telle que la sophrologie, le jardinage, la naturopathie ou encore la parfumerie. Plusieurs ateliers sont ainsi dispensés afin d'éveiller la



sensibilité des enfants.

La méthode Montessori met en exergue le caractère unique de chaque enfant. Dans cet esprit, un coach parental accompagne de façon personnalisée parents et enfants dans la démarche d'apprentissage.

L'école « Les Colibris » propose ainsi une variante à méthode traditionnelle d'enseignement dans laquelle l'enfant est au coeur des préoccupations.

• ÉCOLE LES COLIBRIS

950, avenue de Roumanille
06 410 Biot
Tel : 06 21 10 07 89
Site Internet : www.colibrisschool.fr
Email : info@lescolibrisschool.fr

LES ATELIERS EN ANGLAIS DES « CANAILLES À L'ANGLAISE »

Les enfants découvrent l'anglais ou approfondissent la langue à travers des activités ludiques et des programmes établis en fonction de l'âge et du niveau dans la langue. Il s'agit d'ateliers collectifs animés en anglais. Une approche attrayante et structurée de la langue pour comprendre, parler l'anglais et découvrir le plaisir de communiquer en langue étrangère.

Tous les aspects de la langue anglaise sont abordés en insistant sur la compréhension et l'expression orale à travers une palette d'activités permettant un apprentissage « fun » de l'anglais : Jeux d'échanges, jeux de société,

jeux collectifs, petites histoires, saynètes, mîmes, chansons, activités manuelles, créations de posters, de cartes, de dessins, de marionnettes «puppet-making» et activités ludiques de contrôle de connaissances.

Accoutumés aux enfants, les professeurs sont diplômés et enseignent dans leur langue maternelle. Les ateliers en anglais des «Canailles à l'anglaise» se déroulent à l'école Eugène Olivari du lundi au vendredi de 16h30 à 18h et dans la salle polyvalente de l'École du Moulin Neuf le mercredi entre 11h30 et 17h.

Plus d'informations sur : www.cambridgecotedazur.org/canailles.php (inscriptions, planings...)

ou par téléphone au **04 92 96 57 04**
• Reprise des ateliers le 14 septembre 2009.



LES CM1 DE L'ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI SE PRÉOCCUPENT DE LEUR ENVIRONNEMENT

Nous sommes une classe de CM1 de l'école Eugène Olivari et nous avons pu grâce au partenariat de la CASA* (M. Giunipero Cédric et Tinarelli Franck) et du SIAQUEBA, syndicat gestionnaire de la Brague (M. Cheneval Cédric) travailler sur le thème de l'eau et en particulier sur la Brague.

Notre classe a fait trois panneaux et une maquette sur les gestes et les comportements qu'il faut adopter pour préserver notre environnement. Ces travaux ont été exposés à Valbonne les 4, 5 et 6 juin à l'occasion de la journée de l'environnement.

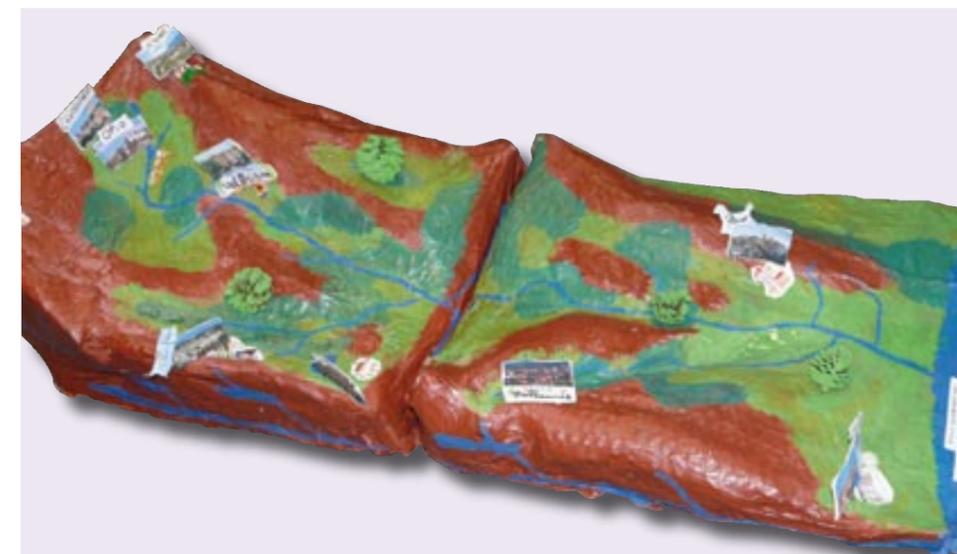
Notre groupe a décidé de faire une maquette représentant le trajet de la Brague (de sa source à son embouchure).

Notre affiche représente les gestes écocitoyens qu'il faut pratiquer à la maison (et dans notre jardin) pour ne pas consommer trop d'eau !!!!

*Mieux que le loto, économisez l'eau !
Économiser l'eau c'est rigolo !*

- Prendre une douche plutôt qu'un bain
- Couper l'eau du robinet quand on n'en a plus besoin
- Limiter l'arrosage du jardin et privilégier le soir tard
- Un seul lavage à la machine par jour
- Utiliser une chasse d'eau économe
- Récupérer les eaux de pluie
- Lavez moins souvent votre voiture

Notre affiche : que faire pour protéger la Brague ?
Si tu pollues on te mangera tout



Le trajet de la Brague de sa source à son embouchure

cru ! Polluer c'est pas notre tasse de thé !

- Ramasser ses déchets après un pique-nique
- Amener tous ses déchets quels qu'ils soient à la déchetterie (huile, gravats...)
- Utiliser des engrais naturels

Notre affiche représente la Brague au gué des Clausonnes avec la faune et la flore que nous avons vues.

Nous avons trouvé : polluer c'est mauvais pour la santé

- Des larves éphémères, libellules, gammarès, notonectes et des gerris adultes
- Aulne glutineux, érable champêtre, frêne oxyphylle, Laurier sauce, noisetier, figuier...

La classe de CM1 d'Olivari

*CASA : Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis
SIAQUEBA : Syndicat de l'amélioration de la Qualité des Eaux de la Brague et de ses Affluents



L'affiche

LE PETIT ATELIER

Paule et Gisèle sont fidèles au rendez-vous de la rentrée avec toujours plein d'idées, de nouveautés, d'amitié et d'amour à partager avec tous les enfants à partir de 6 ans.

Bonne rentrée
Tél : 04 93 65 06 61
04 93 65 06 93

Paule et Gisèle

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

LE PLAN LOCAL D'URBANISME : BIENTÔT L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Après deux phases de concertation au moment de l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) puis des dispositions réglementaires (zonage et règlement), le Conseil Municipal a arrêté son projet de PLU le 25 juin 2009.

Ce projet prend en compte les remarques recueillies dans les registres de concertation ainsi que les avis des personnes publiques associées (c'est-à-dire les services d'État, du département, de la CASA...)
Le dossier est depuis tenu à disposition du public au service de l'urbanisme et a été mis en ligne pour permettre à la population d'en prendre connaissance et préparer l'enquête publique.

L'enquête publique constitue en effet, l'ultime étape de concertation avec la population. Elle sera organisée courant du mois d'octobre. Les dates et lieu seront précisés ultérieurement car ils dépendent du déroulement de la procédure. Dès que l'organisation de l'enquête sera fixée, la population sera tenue informée par affichage, sur le site internet de la ville et par la presse.

Lors de l'enquête, un commissaire enquêteur est désigné pour recueillir les remarques du public. A la fin de l'enquête, il établit un rapport et émet un avis. Le projet peut alors être modifié pour tenir compte de cet avis avant l'approbation définitive du projet par le conseil municipal.

C'est pourquoi, il est fondamental que les biotois viennent nombreux s'exprimer lors de l'enquête pu-

blique. Le PLU concerne chacun d'entre nous, puisqu'il dessine l'avenir de la commune pour les 10 prochaines années.

TRIBUNE LIBRE

Lors de la présentation du PLU au public, le maire a expliqué que ce projet avait pour vocation de satisfaire ceux qui l'ont élu. Pour nous, la somme des intérêts individuels n'est jamais égale à l'intérêt collectif. L'analyse du territoire biotois révèle un manque de réserve foncière au cœur d'une nature à préserver, et un niveau d'équipement inférieur à la croissance démographique. Il faut donc repérer les terrains permettant la création des équipements nécessaires : logements pour tous, locaux pour la jeunesse, sport,

associations, accueil des anciens, culture, déplacements doux. Pour tout cela le projet actuel ne prévoit pas de réserves foncières ou les sous-dimensionne. Un tel manque de prévision peut faire craindre que le territoire communal soit livré aux opportunités foncières sans réelle vigilance de l'équipe municipale. Le plan local de l'urbanisme est un document qui prévoit l'évolution de la commune pour les 20 ans à venir. Il est dans votre intérêt de participer à l'enquête publique prévue cet automne pour que le PLU prenne en compte les besoins



Le PLU... quelle vieille histoire..., initié par l'ancienne municipalité en 2002... arrêté en 2007 et puis... plus rien. Nous avons repris ce dossier embourbé parmi tant d'autres. Depuis un an nous avons déjà franchi sans remarques particulières, les différentes phases de concertations nécessaires tant avec les services de l'Etat, que ceux du Département, ou de la CASA mais aussi avec le concours des administrés. Après enquête publique, ce document sera approuvé en début d'année prochaine et répondra ainsi pour

les dix prochaines années aux attentes des Biotois. Le SCOT, document intercommunal, trace quant à lui les axes majeurs pour les deux futures décennies. Dans sa sagesse, le législateur a prévu que ces deux « plans d'ensembles » soient révisables à tous moments afin de pouvoir s'adapter aux évolutions territoriales. Si la somme des opinions adverses, dénote votre intérêt collectif d'opposant, la somme des nôtres représente désormais l'intérêt général de nos administrés. Nous n'attendrons certainement pas le 14 Juillet 2010

de tous. Retrouvez vos conseillers municipaux sur www.mieuxvivrebiot.fr, en attendant de fêter le 14 juillet 2010 dans le respect de la symbolique républicaine.

• **FX. Boucand - JP. Camatte - G. Debras - R. Rudio - C. Sens-Meyé - M. Windal**

pour fêter l'approbation du PLU et invitons « tous les Biotois » à ce rendre en nombre à l'Enquête Publique de cet Automne.

• **P. Prévost**
Adjoint à l'urbanisme



VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

LIENS INTER QUARTIERS LA VIE DANS VOS QUARTIERS

Dix mois se sont écoulés pour la délégation des liens inter quartiers. L'occasion de revenir sur les animations et rencontres qui se sont déroulées tout au long de ces mois et planifier les événements à venir.

Rencontres au cœur des quartiers durant ces derniers mois :

- La délégation a mis en place des ambassadeurs de quartiers avec un découpage par secteur (Le village, Bois Fleuri-Soullières-Vallée Verte, Saint-Philippe, Saint-Julien-Issarts-Baou, Vignasses, Pont de la Brague, Clausonnes).
- Une première rencontre de quartier a été organisée au Bois Fleuri
- Pour le bonheur des petits et des grands le Carnaval du 14 février organisé en collaboration avec l'Association Vivre à Saint-Philippe sur le thème Musique et Sport a rencontré un franc succès
- Le samedi 21 mars, les nouveaux résidents ont pu apprécier lors d'une matinée conviviale la découverte de la ville de Biot à travers son patrimoine passé, présent, futur.
- Afin de partager la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques, le service lien inter quartiers a proposé à tous les biotois, le 11 avril dernier, une chasse aux œufs géante dans le village. Un régal convivial pour petits et grands.
- Samedi 23 mai, volontaires, services municipaux et élus ont uni leur force pour faire un geste en faveur de l'environnement et embellir leur quartier lors du nettoyage de printemps. Une matinée qui alliait efforts et franche rigolade !
- Une journée récréative avant la fin des classes a réuni les habitants de Saint Philippe et tous les biotois, le dimanche 24 mai,

lors de la deuxième rencontre de quartiers. Une journée réussie sous le signe du partage et de la joie.

Les rencontres à venir :

- **Samedi 19 septembre 2009 :** Les nouveaux résidents seront invités à découvrir le patrimoine biotois et sa culture à travers un accueil qui se déroulera de 9h à 12h30.
- **Samedi 10 octobre 2009 :** Une matinée de nettoyage d'automne sera organisée afin de redonner un visage neuf aux paysages biotois avant l'hiver. Celui-ci est prévu de 8h30 à 12h30. Rendez-vous sur le parking de la Fontanette. N'oubliez pas vos gants et vos gilets !

Renseignements :

Lydia Bigazzi – Déléguée aux Liens Inter quartiers
Tél : **06 37 63 08 44**
Email : lydia.bigazzi@biot.fr

• **Lydia BIGGAZZI**
Conseillère Municipale
Déléguée aux liens interquartiers



Chasse aux Œufs



Nettoyage de Printemps



Carnaval de Saint Philippe

A BIOT, L'AMOUR DURE TOUJOURS



Les époux Farinelli et leur arrière-petit-fils Maël

Le 20 août dernier, les époux FARINELLI Italo et Rina ont fêté leur soixante ans de mariage dans leur maison familiale du Plan, qu'ils habitent depuis 1962. Plus de quatre générations étaient présentes pour célébrer cette union en compagnie de Maël le premier arrière-petit-fils né le 18 juillet 2009. Un heureux événement 60 ans après cette date anniversaire.

ECONOMIE TOURISME

L'ÉCONOMIE ET L'EMPLOI

Dans le précédent numéro de Biot Infos, nous avons parcouru ensemble nos projets et nos réalisations en ce qui concerne le tourisme. Nous vous présentons aujourd'hui les grandes lignes de notre action en matière d'économie et d'emploi.

Ce qui a déjà été fait.

- Nous nous sommes rapprochés des entreprises de Sophia Antipolis en relation avec les clubs et particulièrement le Club des Dirigeants : un projet d'accueil presse pour les entreprises les plus innovantes de Biot est lancé
- Nous avons transformé en profondeur notre site Internet – un chantier permanent par nature ! - prioritairement au service du rayonnement de Biot et notamment au service de l'emploi
- Nous avons organisé plusieurs journées à thème sur l'Emploi en partenariat avec Pôle Emploi, afin de proposer aux biotois concernés une solution supplémentaire pour présenter leur offre
- Nous avons réorienté les priorités de notre service communication au profit du rayonnement et du développement économique de notre commune

Ce qui va être fait à court terme.

- Nous allons refondre notre règlement de publicité, vieux de 25 ans, afin de l'adapter aux réalités économiques et démographiques d'aujourd'hui (action en cours)
- Nous renouvellerons prochainement notre équipement de mobilier urbain publicitaire et de signalétique pour mieux soutenir les besoins en communication des entreprises, des commerçants et de la municipalité



Vue aérienne de Sophia Antipolis

- Nous développerons une politique volontariste d'accueil pour la presse et les télévisions afin de communiquer à un niveau bien plus large sur les activités de nos entreprises et de nos artisans

Profondément inscrite dans l'histoire et la tradition, notre commune se tourne aussi vers l'avenir. Une mutation profonde est en cours, dans le respect de notre patrimoine et de notre environnement.



Journée pour l'emploi du 9 avril 2009

• **Michel Savy,**
Délégué au Développement
Economique à l'Emploi,
à la Communication, et au Tourisme



SPORTS

12^{ÈME} COURSE DE CÔTE DE BIOT : 3 ET 4 OCTOBRE 2009

Fidèle à Biot, l'ASA Croisette organise sa 12^{ème} course de côte.

Le public pourra y voir évoluer les meilleurs pilotes régionaux au volant de monoplaces, barquettes, grand tourisme, véhicules de série et série améliorée. Plus de 100 voitures seront présentes.

Cette compétition de voitures modernes compte pour la Coupe de France de la Montagne, le Challenge du Comté Régional PACA et le Challenge Asa Croisette.

- **Samedi 3 octobre :**
Essais libres de 14h à 18h.
 - **Dimanche 4 octobre :**
Essais chrono de 8h30 à 12h
Course l'après-midi de 13h30 à 17h.
 - **La remise des prix** aura lieu le dimanche soir vers 19h30
- Nous remercions nos amis verriers,

partenaires de l'épreuve qui nous ont offert de magnifiques verreries à remettre aux vainqueurs.

Le président de l'ASA Croisette, M. Jean-François Pinazo, compte sur la présence de nombreux habitants de Biot et ses environs pour encourager les concurrents et remercie, par avance, les spectateurs de respecter les règles de sécurité indiquées dans le programme.

L'acquisition d'un programme donnera droit à un tirage de loterie grâce à un numéro figurant dans le « o » de Biot, qui vous permettra, peut-être de gagner une superbe verrerie.

La radio KISS FM vous informera, avant, pendant et après la course.



LE CHANT DU CORPS / RENCONTRE AVEC SOI-MÊME / YOGA

“

Nous vous proposons une pratique corporelle en faveur de la détente, de la régulation du stress, de l'apaisement du mental, mais également avec patience et régularité un cheminement vers la connaissance de vous-même. C'est la proposition d'un travail postural, respiratoire et mental pour l'équilibre, la santé du corps et de l'esprit grâce à une pratique progressive, un effort juste associé à la relaxation et une grande attention dans l'action pour nous conduire vers l'autonomie. Le Yoga est un chemin vers la simplicité et vers notre propre humanité. L'enseignement proposé prend en compte toutes les composantes de

la vie en interaction les unes avec les autres : vie sociale, professionnelle, relationnelle, psychique et spirituelle.

Cours de Yoga : le mercredi de 12 h 30 à 13 h 30
Dojo de Biot Eganaude Sophia Antipolis

Événements à venir :

- Stage « Voir conscient/yoga des yeux », les 10 et 11 octobre 2009
- Séances de « Yoga du son » : 21 novembre, 5 décembre et 9 janvier de 9h à 10h30

Reprise des cours :
le mercredi 16 septembre



• Contact :

Anne - Le Chant du Corps
Tél : **09 54 43 48 22**
Email : lechantducors@free.fr
Site Internet :
<http://lechantducors.free.fr>

”

UN TIREUR BIOTOIS DISTINGUÉ AUX CHAMPIONNATS DE FRANCE

“

Anthony Ségur a participé aux championnats de France de tir à l'arbalète catégorie 18 mètres et IR 900. Il termine 9^{ème} avec un

résultat de 571/600 au 18 mètres et se distingue également en IR 900 en prenant deux fois la 3^{ème} place et une fois la 4^{ème} place.

Ces bons résultats le place 4^{ème} au classement général de IR 900, une belle performance pour sa première participation.

”

VIS-TA-MINE



“

Avec joie, Vis-Ta-Mine reprend ses activités le lundi 7 septembre 2009.

Les nouvelles inscriptions se prendront avant chaque cours durant la semaine du lundi 7 au vendredi 11 septembre.

Pour les modalités d'inscriptions, veuillez consulter le site internet : www.vis-ta-mine.org où tous les renseignements sont fournis ainsi que le bulletin d'inscription (à

imprimer) sur lequel vous devez noter le nombre et les heures de cours choisis.

Toutefois vous pourrez obtenir des **renseignements complémentaires** auprès de Solange au **06 62 51 66 50**

”

7 RAISONS D'APPRENDRE À DANSER !

“

Le meilleur de Soi

Créer une relation naturelle avec la danse, réveiller l'envie de danser, d'imaginer, de créer, sans notion de performance.

Reprendre contact avec le plaisir, le jeu, le rêve, la spontanéité, l'improvisation.

Bouger, faire circuler l'énergie, reprendre contact avec son corps.

Oser, s'affirmer, prendre conscience de soi et confiance en soi.

Partager une activité en couple, écoute et respect mutuel.

Découvrir la magie de la musique.
Tisser des liens sociaux, convivialité.

Un enseignement personnalisé respectant le rythme d'évolution de chacun avec une approche naturelle du mouvement

« La danse a bien des vertus, elle libère, unifie, met en contact, réunit et assemble le dissemblable. Un pas de plus et elle soigne. »
France Schott-Billman

*Titre du livre de Guy Corneau -Psychanalyste canadien

Reprise des cours
lundi 28 septembre 2009
Association DANSE & MOUVEMENT
www.danse-mouvement.com
Sylvie Salmon - **06 86 52 34 36**

”

Danse de couple
et développement personnel
Biot & Vence

Reprise des cours
Lundi 28 septembre 2009
à Biot

Rock'n'roll
Salsa
Tango argentin
Latines
Valse

Association Danse & Mouvement
Sylvie Salmon - 06 86 52 34 36
sylvie.salmon@gmail.com / www.danse-mouvement.com

“

■ DÉCOUVREZ VITE À BIOT UNE DISCIPLINE EXTRAORDINAIRE, POUR VOUS FAIRE UN CORPS PARFAIT !



Terpsichore au complet

C'est une chance unique, que de pouvoir trouver à Biot, des cours de danse classique pour adultes, aussi efficaces. Vous allez pouvoir réellement

alléger et tonifier votre corps par un travail d'étirement et de musculation. Grâce à des exercices ludiques qu'utilisent les danseuses classiques, vous allez vraiment **affiner votre silhouette, vous muscler en douceur et acquérir élégance et maintien.**

Les cours sont dispensés au Centre Culturel, 4 jours par semaine (16 heures de cours en tout). Un cours dure une heure et se partage en une demi-heure d'exercices à la barre et une demi-heure de mise en forme au sol. Les cours sont assurés par Monik Hilz, professeur de danse classique, depuis plus de 30 ans.

Vous ne risquez rien à découvrir ses cours puisque la **première leçon est gratuite.**

Quel que soit votre âge ou votre niveau, vous allez rapidement accrocher avec cette discipline, source d'aisance physique et de bien-être corporel. **Si vous détestez les grandes salles de sport,** découvrez vite l'ambiance décontractée des cours de Monik Hilz

Vous pouvez, dès maintenant, **vous renseigner** auprès de Monik, le professeur au : **06 20 91 47 91** ou auprès de Geneviève, la présidente de l'association Terpsichore* au : **06 15 35 60 26.**

* Terpsichore : Muse de la danse

”

■ DU NOUVEAU CÔTÉ YOGA ! DES COURS POUR LES ENFANTS DE 6 À 10 ANS !

Cela fait longtemps que nous attendions ça dans notre région et c'est une grande première pour notre ville!

Dès la rentrée, Magali Morali professeuse diplômée de la fédération française de Yoga propose de faire découvrir aux enfants cette magnifique discipline de manière ludique sous forme de jeux, de mimes, de contes...

Tout en s'amusant, les enfants prennent le temps de respirer, d'entrer dans des postures au nom d'animaux ou autre et peu à peu ils acquièrent de nouveaux outils de concentration, de mémorisation, leurs repères dans l'espace et la prise de conscience de leur corps se précise... la tonicité, l'équilibre et la souplesse sont renforcés. Peu à peu chacun est capable d'être présent, calme et joyeux ! Oui le Yoga s'adresse à tous et peut véritablement offrir à chacun

un nouvel art de vivre ! Magali Morali vous donne **rendez-vous tous les mercredis après midi** de 16h30 à 17h30 et de 17h30 à 18h30 à l'École Maternelle Saint Roch.

Et pour les Grands ????

Les adultes pourront aussi découvrir le Yoga et ses nombreux bienfaits à l'Espace des Arts et de la Culture : **lundi, jeudi, vendredi** de 12h30 à 13h45, mardi de 10h00 à 11h15 et le **mercredi** de 18h30 à 19h30 à l'École Maternelle Saint Roch

Prochain Stage aux îles de Lérins : « 2 jours de pure détente dans un cadre de rêve » : **les 26 et 27 septembre 2009 !** Attention : Places limitées !!!

Inscriptions et informations au : 06 83 81 10 01



Cours de Yoga



Stage aux îles de Lérins

■ BIOT AC SECTION RANDO A TERMINÉ LA SAISON 2008/2009 PAR UNE SEMAINE DANS LE HAUT ADIGE (ITALIE).

Les amoureux de la nature que nous sommes n'ont pas été déçus. Nous avons pu découvrir une des plus belles zones de randonnée de l'arc alpin : les Dolomites, impressionnants sommets se composant en grande partie de récifs coralliens pétrifiés.

Lors de nos balades, nous avons traversé de vastes pâturages très riches en flore alpine (campanules, l'ancolie des Dolomites, edelweiss...), de magnifiques forêts de mélèzes et de sapins et escaladé les rochers. L'accueil des habitants était très chaleureux.

C'est avec regret que nous avons terminé cette semaine en souhaitant que notre prochaine sortie annuelle soit aussi agréable.



Le Bac Rando dans les Dolomites



Les Dolomites

■ BOULE AMICALE BIOTOISE : SPORT ET CONVIVIALITÉ

Des motifs de satisfaction :

Une participation importante des équipes de la Boule Amicale Biotoise aux concours fédéraux : nombre d'entre elles ont atteint au moins les 8^{ème} de finale. A citer les triplettes : - Reichardt père et fils associés à Th. Cassella qui a atteint les quarts de finale à Vallauris sur 95 équipes.

- Bellabarba, Santagata, Calleri ont fini en quart de finale à Mouans Sartoux sur 77 équipes.
- Meloni, Rossi, Gilio ont été demi-finalistes à Antibes sur 58 équipes.
- Sabatier, Calleri, Russo ont été finalistes à Antibes sur 32 équipes.

Ces bons résultats conduisent notre club à être classé dans le groupe C à la 6^{ème} place au 30 juin.

Tout aussi satisfaisants, les résultats des 2 équipes du club engagées dans le championnat Départemental qui se déroule en semaine et en nocturne. Merci aux joueurs et à leur famille de consacrer autant de soirées à leur club.

À remercier également, ceux qui animent le Clos le samedi après-midi. A citer les plus réguliers et les mieux classés : J.C. Calleri, J.L. Ballatore, E. Gighlione, Sabatier et Colette Cirri chez les dames.

Convivialité : les journées du 25 et 26 juillet

Le 25 juillet qui a vu un beau concours disputé dans la bonne humeur et couronné par une remise de prix somptueuse. Les Verriers de Biot étaient passés par là...

Au concours, F. Dasilva, R. Calleri et Benjamin ont battu en finale J.M. Bel, Luis Rodrigues et Alain Pellisier. La consolante était quant à elle remportée par J.L. Hercouet, L.Biasin et J.C. Calleri.

Le 26 juillet, le repas annuel de la Boule Amicale Biotoise attira au club plus de 100 convives. A signaler, la participation de plusieurs conseillers municipaux : Messieurs Anastile et Roig, Mesdames Veniat et Enselme.



Grand Prix des Verriers

Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot s'était excusé ; Inutile de dire que l'ambiance fut excellente et que nous avons tous passé une bonne journée.

Claude Hurbain, pour la Boule Amicale Biotoise

ETAT CIVIL

AFFAIRES MILITAIRES

Recensement militaire des jeunes filles et jeunes gens

QUAND ?

- Vous êtes domicilié à BIOT, vous venez d'avoir 16 ans et êtes de nationalité française, vous devez obligatoirement vous faire recenser pour participer à l'appel de préparation à la défense.
- Vous devez accomplir cette démarche entre la date anniversaire de vos 16 ans et les 3 mois qui la suivent.

COMMENT ?

- Vous devez vous présenter au Service Population et Citoyenneté de la mairie muni des documents indiqués ci-dessous.
- Le Service vous remettra une attestation de recensement et vous serez contacté ultérieurement à la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD)
- Si vous êtes dans l'impossibilité de faire vous-même les démarches, elles peuvent être accomplies par votre représentant légal (parents, tuteur...)

CAS PARTICULIER :

Lorsqu'une personne acquiert la nationalité française (naturalisation, réintégration...) entre son 16^{ème} et son 25^{ème} anniversaire, elle doit se faire recenser avant la fin du 1er mois suivant la date d'acquisition de la nationalité française, ou de la notification de cette acquisition.

Les personnes non recensées dans les délais légaux ont la possibilité de se faire recenser jusqu'à la date anniversaire de leurs 25 ans.

PIÈCES À FOURNIR :

(Original + Copies)

- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- livret de famille
- justificatif de domicile

ATTENTION :

L'attestation de recensement sera exigée pour toute inscription à tous examens, concours, inscriptions scolaires ou universitaire, permis



de conduire ainsi que pour la convocation à la journée d'appel de préparation à la défense.

VOUS DEVEZ IMPÉRATIVEMENT :

- conserver l'original de l'attestation de recensement, ainsi que le certificat individuel de participation à l'appel de préparation à la défense (fournir aux organismes demandeurs uniquement des photocopies).
- signaler tout changement de domicile au bureau du service national de votre lieu de recensement, ceci jusqu'à l'âge de 25 ans.
- En cas de perte de l'attestation de recensement ou du certificat de participation à la journée d'appel, seul le bureau du service national de votre lieu de recensement est habilité à délivrer un duplicata.

Renseignements :

Mairie de Biot
Service Population et Citoyenneté
10 Route de Valbonne
Du Lundi au Vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
Tél : 04 92 91 55 81

INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Changement de domicile sur la commune

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie jusqu'au 31 décembre 2009 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Les inscriptions déposées en 2009 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1^{er} mars 2010.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civiques et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2010 doivent prendre contact avec leur mairie au plus tard le 31 décembre 2009.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complé-

mentaires en vue notamment des élections européennes à venir, au plus tard à cette même date.

Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date.

Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune.

Pièce à produire à l'appui des demandes d'inscription :

Pour se faire inscrire sur les listes électorales, tout demandeur doit faire la preuve de sa nationalité, de son identité et de son attachement avec la commune.

- La preuve de la nationalité et de l'identité peut s'établir notamment par la présentation d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport en cours de validité ;
- L'attachement avec la commune peut être établie par tout moyen pouvant justifier, soit du domicile

réel, soit des six mois de résidence exigés par la loi (avis d'imposition, quittances de loyer, d'eau, de gaz ou d'électricité...). Le droit à l'inscription au titre de contribuable s'établit par la production d'un certificat du service des impôts ou, à défaut, des avis d'imposition des cinq années en cause.

Renseignements :

Service Population et Citoyenneté du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h.
Tél : 04 92 91 55 81 - 04 92 91 55 82.

Sylvie SANTAGATA

Adjointe au Maire
Déléguée au personnel,
à la population et à la vie associative



CARNET

MARIAGES

- Audrey LABORDE avec Sébastien BAPSALLE le 18 avril 2009
- Meline STOCK avec Jean LEMAIRE le 30 avril 2009
- Rabhya Nora MOUSSA avec Ali ABD EL FATTAH le 16 mai 2009
- Marie-Astrid ANDRÉ avec Grégory DUFFAND le 30 mai 2009
- Laure GOULIARDON avec Jérôme REYTINAT-HARDOUIN le 30 mai 2009

- Stéphanie BLANC avec Gilles VASSEUR le 12 juin 2009
- Silvia PIREDDA avec Michel COCHET le 13 juin 2009
- Martine DAMIANO avec Lionel DEVOS le 27 juin 2009
- Natacha SPAGNOL avec Pierre-Olivier DAVID le 4 juillet 2009
- Sabine CANTARINI avec Ludovic COULLET le 9 juillet 2009
- Marion CADORET avec Erwan PÉRAN le 11 juillet 2009
- Anne-Cécile BRUN avec Cédric CLEMENT le 11 juillet 2009

- Frédérique VELU avec Didier GUILVARD le 13 juillet 2009
- Géraldine TANQUART avec Sébastien POTTIER le 17 juillet 2009
- Clarence BEURGAUD avec Xavier DALUZEAU le 18 juillet 2009
- Tiffany MIQUEL avec Nicolas TROIANI le 18 juillet 2009
- Gaëlle FELETIN avec Eric BONNARD le 1^{er} août 2009
- Mélanie DUPONT avec Stéphane MOREAU le 8 août 2009

NAISSANCES

- Duranton Savannah, née le 18 mai 2009
- Boucard Soen, né 1^{er} juin 2009
- Fabbri Ayiana, née le 4 juin 2009
- Ponchon Raphaël, né le 10 juin 2009
- Carter Charlotte, née le 13 juin 2009
- Bates Max, né le 24 juin 2009
- Lecouf Célestan, née le 4 juillet 2009



- Schulz Hugo, né le 19 juillet 2009
- Gaieb Amin, né le 23 juillet 2009
- Gaieb Nassim, né le 23 juillet 2009
- Clémentine HOGIE, née le 26 juillet 2009

DÉCÈS

- Madame Saïda BARALE née CORSINI décédée le 27 juillet 2009

NOUVEAU À BIOT

RENDEZ-VOUS GOURMAND AU PANIER FRAÎCHEUR

Depuis le mois d'août, gourmands et fines bouches peuvent saliver de plaisir avec les fruits, légumes, épices et produits raffinés du « Panier Fraîcheur »

Tenu avec goût par Cécilia Sentagne, ce magasin situé dans le centre historique biotois propose des mets de qualité aux saveurs artisanales : confitures biologiques mesclun-amande, abricots-miel ou encore coings aux trois poivres ; épices, huile d'olive, charcuterie et fromages à la coupe.

Autant de mariages de couleurs et de senteurs qui raviront les plus curieux et les fins gourmets.

• **Le Panier Fraîcheur**
4, rue Saint Sébastien
06410 Biot
Tél : **04 93 65 16 31**

NEED US : CONCIERGERIE D'ENTREPRISE

L'entreprise Need Us, créée en février dernier par Valérie Sciolla est une conciergerie d'entreprise qui a pour principal objectif de vous faire gagner du temps.

Destinée aux entreprises, cette conciergerie s'inscrit dans une politique salariale innovante. Elle détient des avantages considérables pour les employeurs et les salariés, en permettant notamment d'optimiser le temps de travail des employés en améliorant leur qualité de vie.

Ainsi, en proposant par le biais de l'entreprise une multitude de services liés au quotidien, l'employé se concentre de façon optimale sur ses missions car il n'est plus préoccupé par les tâches quotidiennes telles que le repassage, le ménage, la venue du plombier ou encore la recherche d'une baby-sitter.

L'entreprise désireuse de bénéficier des services de Need Us bénéficie également d'une fiscalité favorable grâce à une déduction de 33 % sur l'impôt sur les sociétés et 25 % de crédit d'impôt.

Les solutions de services proposées sont ajustables en fonction de la taille de la structure et toutes les commandes peuvent être réalisées par Internet.

L'entreprise Need Us coordonne et gère toutes les obligations du quotidien et se positionne comme un véritable levier dans la stratégie de gestion des ressources humaines.

• **Need Us**
BP 18 - 06410 Biot
Valérie Sciolla :
Tél : **06 22 14 48 43**
Email : conciergerie@needus.fr
Site Internet : www.needus.fr

LES NOUVEAUX COMMERÇANTS DE L'ESPACE SAINT PHILIPPE :

• SUPERMARCHÉ CASINO

Supermarché

• SOLEMIO

Restaurant pizzeria – Spécialités italiennes et provençales

• SUR LA ROUTE DE MADISON

Restaurant : crêperie et saladerie

• CASA PIZZA

Pizzeria, grill, repas d'entreprises, groupes

• LE COMPTOIR DE MAITRE KANTER

Brasserie, lounge bar

• L'OLIVIER DU GOLF

Bar restaurant, petit déjeuner, apéritif

• BOULANGERIE DU GOLF

Eric et Marie Beaud

• KORDA

Service cordonnerie, clef minute, auto/moto, imprimerie, gravure, tampon, développement photo, transfert vidéo, spécialistes des piles

• AXA ASSURANCE

Niddam & associés

• LUKE IMMOBILIER

Agence immobilière

• PHARMACIE SAINT PHILIPPE

Pharmacie, parapharmacie – Livraison gratuite à domicile

• BIOT ORTHOPEDIE

Orthopédie, matériel médical, semelle sur mesure maintien à domicile des malades

• SHAMPOO

Salon de coiffure.

• CONCEPT STORE CREDIT AGRICOLE PROVENCE COTE D'AZUR

La Banque Personnalisée pour tous !

Banque – Assurance- Conseils

• BELLE OPTIQUE

Opticien, vente de lunettes, verres, montage

Retrouvez tous vos commerçants sur www.biot.fr

COURS DE QI GONG

DÉTENTE GESTION DU STRESS VITALITÉ • BIEN-ÊTRE Septième année à Biot

Qi (prononcer « Chi ») signifie énergie, vitalité. Gong signifie entraînement, développement. Les exercices de Qi Gong sont pratiqués par les Chinois depuis des siècles pour préserver leur capital santé ainsi que dans un but thérapeutique.

Gymnastique lente et profonde, ces mouvements doux accompagnés d'exercices respiratoires et posturaux conviennent à tous et permettent de :

- relâcher les tensions
- calmer l'esprit
- tonifier le corps
- développer l'énergie vitale
- rester en bonne forme

Un art de bien-être qui coordonne la conscience, le souffle et le mouvement.

Le Qi Gong est un travail en souplesse sur le corps et l'esprit.

Les lundis de 12h30 à 13h30 à partir du 07 septembre 2009 - Cours d'essai gratuit Villa la Brague - chemin de la Passerelle - 164 route d'Antibes



• **Renseignements :**
Gordon STUART **06 18 24 19 94**
(ou **04 93 65 06 72** soir et week-end)
e-mail : gordon.stuart@orange-ftgroup.com
Qi Gong Club de Biot -
Association loi 1901 - cotisation annuelle 15€

LIZ ABEL : À L'INITIATIVE DE L'ASSOCIATION « WILL-JO : UN ESPOIR POUR LA VIE

Liz Abel, artiste auteur-interprète a pour projet de monter une association à vocation médicale ayant pour but de lutter contre les leucémies infantiles. Elle souhaite également encourager la population à faire des dons de plaquettes et de moelle osseuse et a écrit pour ce faire, une chanson « Defi's Land », qui servira d'emblème à sa future association.

DEFI'S LAND

Defi's Land
Lance-moi des défis
Repousse mes limites
J'te fais pari d'être dans les hits

Refrain

Vivre ou survivre dans l'aventure de l'arche perdue
Tu sais qui t'es aussi tu dois réclamer ton du

Chanteuse clown pour enfants malades
Tout le reste apparaît bien fade
Ultra moderne solitude Alain
A bas les mauvaises habitudes l'quotidien

Refrain

Si forts mais si fragiles
Ils nous donnent des leçons de vie
Dignement sans battement de cils
Ils luttent pour leur survie.

Refrain

Pas sur qu'ils veulent d'la compassion
Car fiers ils le sont
Fiez-vous à leur regard
Avec eux il n'est jamais trop tard.

INFOS PRATIQUES

PAROISSE DE BIOT

• Permanences d'accueil à la Maison Paroissiale (Presbytère) de Biot le mercredi de 15h à 19h, place de l'église (baptêmes, mariages)
Tél. : 04 93 65 00 85

• Messes à Biot : le samedi à 18h30 pendant l'été
En semaine le mercredi à 12h15.

• Saint Roch à Valbonne : messe et bénédiction des animaux : le dimanche 16 août à 11h.

• Assomption samedi 15 août : messe à 18h30 à Biot
Messe à 11h à Valbonne (pas de messe à Sophia).

• Saint Julien : Dimanche 23 août : messe à 11h à Biot
Lundi 24 août : messe à 10h à la chapelle St Julien chez Ariane Van der Elst.

• Bibliothèque : prêt gratuit de livres religieux le mercredi et le samedi, avant et après la messe.

• Site de la Paroisse Notre Dame de la Sagesse :
paroisse.sophia.antipolis@wanadoo.fr
www.ndsagesse.com
Tél. : 04 93 65 77 01



PETITES ANNONCES

ACHATS - VENTES

• Vends matériel bébé d'occasion (origine : magasins Aubert) : Poussette Loola (4 ans) avec coque Créatis (13 kg) et ombrelle à 200 euros; Lit bébé en bois naturel avec 2 hauteurs réglables, roulettes et barrière coulissante à 45 euros; Chaise haute bébé Oméga avec 2 roues avant à 45 euros; Siège Auto RCS groupe 0 (10kg) à 45 euros; Porte bébé bleu marine Babyjörn à 25 euros; Trotteur BébéConfort à 20 euros; Tapis d'éveil électronique son et lumière TinyLove à 18 euros; Stérilisateur biberons Tomy à 15 euros; Mobile musical Jollybaby à 10 euros; Combinaison sport d'hiver taille 1 an marque DLS à 8 euros. Et pour tout achat de 40 euros min, donne aux premiers arrivés : baignoire gonflable bébé Tomy, Tire Lait Isis Avent, Sac à langer RCS, vestes hiver DLS tailles 12 et 18 mois.
Port : 06 98 98 74 89

• Cause déménagement fin août vends: Electroménager (lave vaisselle Fagor libre de suite: 50€, Réfrigérateur Fagor libre fin août: 70€, lave-

linge Fagor libre fin août: 80€) Canapé de marque Habitat 170€, Canapé lit de marque Habitat (matelas bulletex) : 210€, disponibles fin août. A venir chercher dans le vieux village de Biot.
Photos ou visite sur demande.
emmanuel@manzotti.org.
Tél. 06 08 81 12 52

• Vends lit en 140 et commode 3 tiroirs en bambou couleur miel référencé chez Fly. L'ensemble 300 euros disponible de suite sur Biot.
Tél : 04.93.65.05.60

• Vends : Planche à voile Fanatic Lite Boa avec gréement : 50 € ; Sommier Tapissier neuf (160 x 200) : 100 € ; Sommier Latte neuf (160 x 200) : 50 € ; Glace Indienne : 30 € ; Malle ancienne : 50 €.
Tél. 06 84 36 62 15

• Vends cave à vin Liebherr 230 bouteilles avec serrure, filtre à charbon actif 300€. Meuble bar en bois verni avec deux tabourets assortis 100€. **Tél : 04 93 65 58 45.**

• Vends bureau « Fly », couleur bois naturel, renforts acier noir

160X80 cm, état neuf, 80€.
Tél : 06 09 28 54 76

• A vendre : gazinière Indesit - 4 feux : 3 gaz, 1électrique - four électrique avec tourne broche- couleur blanche- excellente état. Neuf 300 €, cédée 150€ .
Tél : 06 11 64 14 66

• Vends sac de transport petit chien. Neuf 40€, cédé 20 €. Vends chaîne home cinéma, 5 enceintes, 3 CD, marque Philipps, 30€.
Tél : 04 93 65 13 84 (aux heures de repas)

• Vends vélo free ride, freins à disques hydrauliques, fourche avant hydraulique, pneu (2.15) garantis 5 ans, cadre garanti 18 mois pour pièces, taille L, prix 600 €. **Tél : 06 87 27 96 49**

OFFRES D'EMPLOI

• Recherche garde d'enfants pour les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16h30 à 19h. Deux enfants scolarisés à Biot, Ecoles du village de 4 ans et 7 ans. Merci de me contacter au **06.98.87.86.41**

• Cherche dame parlant anglais pour récupérer enfant de maternelle (école Olivari) de 16h30 à 18h30. **Tél : 06 78 43 28 22**

• Recherche baby-sitter pour un enfant à l'école Eugène Olivari, classe de CM1. La garde se fera au domicile de la famille, quartier Saint Philippe, du lundi au jeudi, de 18h à 19h. **Tél : 06 25 34 44 99**

DIVERS

• Jeune couple sérieux recherche deux/trois pièces à vendre ou à louer sur Biot et alentours. **Tél : 06.67.33.13.11/ 04.93.65.05.60.**

• Donne adorable chaton femelle de 4 mois. **Tél :06 29 95 51 54**

• Auteur interprète de variété franco-américaine, recherche un compositeur accompagnateur (clavier ou guitare). **Tél : 06 68 64 48 53**

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

■ STANDARD
04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

RESSOURCES HUMAINES

04 92 91 55 84/85/86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

CABINET DU MAIRE

04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

FINANCES

04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

CCAS

04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

LOGEMENT EMPLOI

04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

MISSION LOCALE

04 92 91 79 74

AVIE

04 93 65 29 88

ASSISTANTE SOCIALE

04 92 91 59 79

PETITE ENFANCE

04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

COMMUNICATION

04 92 91 55 74
infos@biot.fr

JEUNESSE ET SPORT

04 92 91 22 62
sports@biot.fr - jeunesse@biot.fr

ESPACE DES ARTS

04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77
Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30
Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

CULTURE ET EVENEMENTIEL

04 93 65 78 08
culture@biot.fr

BIBLIOTHÈQUE G.SAND

04 93 65 57 99 (tél et fax)
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h
bibliotheques@biot.fr

BIBLIOTHÈQUE SAINT-EXUPÉRY

04 93 65 24 54
Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h30
Samedi : 9h30 à 12h30
bibliotheques@biot.fr

ESPACE MULTIMÉDIA

04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

POLICE MUNICIPALE

04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

GENDARMERIE

04 93 65 22 40

SERVICE ACCUEIL DES HABITANTS ET VIE CIVILE

du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

OFFICE DE TOURISME

04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC

04 93 65 78 09
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

SERVICES TECHNIQUES

04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

URBANISME

04 93 65 78 89
urbanisme@biot.fr

AFFAIRES SCOLAIRES

04 92 91 52 11
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

04 92 91 52 17

SERVICE DES SPORTS

04 92 91 52 11
sports@biot.fr

GUPII

04 92 91 52 13
www.biot.fr

CLSH Olivari

04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES

Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint-Roch

Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf

Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin

04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude

04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle

04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne

04.92.96.52.00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis

04 97 97 33 00

SAPEURS POMPIERS

Urgences 18
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

URGENCES MÉDICALES 15

■ LA POSTE
04 93 65 11 49

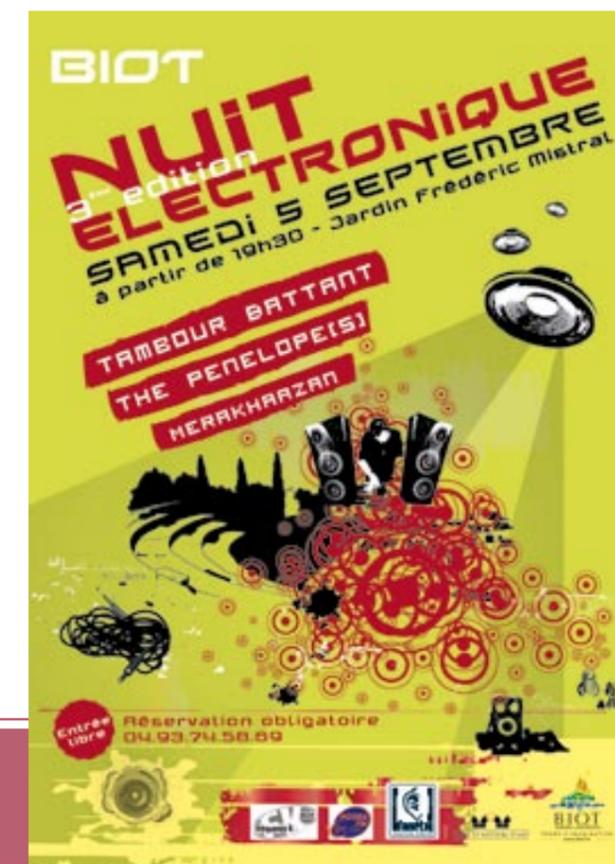
AGENDA

SEPTEMBRE

- Samedi 5 septembre** 3^{ème} édition de la Nuit Electronique de Biot de 19h30 à 23h, Jardin Frédéric Mistral
Atelier et cuisson dans le Four Communal , de 9h à 17h
Grand Prix Féminin de Pétanque, de 7h à 20h, parking de la Fontanette
- Dimanche 6 septembre** Cuisson dans le Four Communal, de 9h à 17h
- Jeudi 10 septembre** Inauguration de l'Espace Saint Philippe, à partir 17h30
- Samedi 12 septembre** Journée Mondiale des Premiers Secours, de 9h à 19h, Place de Gaulle
Fête du Jumelage, Vernante
- Dimanche 13 septembre** Messe de rentrée, , à 11h, église de Sophia Antipolis
- Mercredi 16 septembre** Journée ludothèque sur le thème de l'astronomie, de 10h à 18h, Bibliothèque Saint Exupéry
- Samedi 19 septembre** Journées Européennes du Patrimoine, toute la journée, centre historique
Atelier et cuisson dans le four communal, de 9h à 17h
Marché italien, toute la journée, place des Arcades
Accueil des nouveaux résidents, de 9h à 12h30
Inscriptions vide-grenier, de 9h à 11h, salle des Associations (réservé aux Biotois)
- Dimanche 20 septembre** Journées Européennes du Patrimoine, toute la journée, centre Historique
Cuisson dans le Four Communal, de 9h à 17h
Fête des Vendanges, de 11h à 18h, centre historique
Journée Portes Ouvertes à l'Ecole Méditerranéenne de Chiens Guides d'Aveugles, à partir de 11h
Marché italien, toute la journée, place des Arcades
- Lundi 21 septembre** Inscriptions vide-grenier, de 18h à 20h, salle des Associations
- Jeudi 24 septembre** Conseil Municipal, à 19h30, salle des Associations
Vernissage de l'exposition « La Céramique à son histoire », à 18h, Place de la Chapelle
- Vendredi 25 septembre** Vernissage de l'exposition Handisavoir, à 18h, devant l'Office de Tourisme

OCTOBRE

- Vendredi 2 octobre** Bœuf Théâtre « La Fête Continue », à, 20h30, à l'Espace des Arts et de la Culture
- Samedi 3 octobre** Course de Côte, essais libres, de 14h à 18h, route des Colles
- Dimanche 4 octobre** Course de Côte, essais chronométrés de 8h30 à 12h et course de 13h30 à 17h, route des Colles
- Vendredi 9 octobre** Cinéma à l'Espace des Arts et de la Culture « L'Age de Glace 3 », à 20h30
- Samedi 10 octobre** Nettoyage d'automne, de 8h30 à 12h, rassemblement parking de la Fontanette
- Dimanche 11 octobre** Vide- grenier de l'Association des Parents d'Elèves, toute la journée, centre historique
- Vendredi 16 octobre** Cinéma à l'Espace des Arts et de la Culture « Harry Potter et le Prince de Sang Mêlé », à 20h30
- Mardi 27 octobre** Réunion Publique à Saint Philippe, de 18h30 à 20h, Ecole Eugène Olivari



BLOC-NOTES

- Jusqu'au 20 septembre** Exposition « L'art et la manière selon Brothier – Paradoxes d'une collection », Office de Tourisme
- Du 24 septembre à avril** Exposition « La Céramique a son histoire », Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises
- Du 25 au 28 septembre** Exposition Handisavoir, Office de Tourisme

Actualité

Événements

Démarches
administratives

Infos
pratiques

TOUT
SUR
VOTRE
COMMUNE

WWW.BIOT.FR

